

Un bide coûteux nommé Wiqaytna

Traquez l'erreur!

Wiqaytna a fait pschitt. Dans un silence gouvernemental assourdissant. L'application marocaine de traçage des contacts contaminés au Covid-19 n'a finalement pas servi à grand-chose.

P10

La galère des tests PCR

P14

Tanger en proie à une progression inquiétante du Covid-19

Peur sur la ville...

P12

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Saad Eddine Al Othmani, Premier ministre

Il y a le peuple, les ministres et moi

P16



Le Canard suspend son envol...

Comme tous les volatiles, Le Canard Libéré ressent à chaque mois d'août le besoin de marquer une petite pause. Mais la désormais fameuse circulaire de M.M Laftit et Aït Taleb a bousculé ses plans de se poser dans un coin tranquille du cru dans des proportions bien plus importantes que le coronavirus lui-même. Après avoir été interdits de quitter le territoire national, nous voilà bloqués chacun dans son propre lieu de résidence. Vive la liberté de rester chez soi! Rassurez-vous, Le Canard, casanier malgré lui, sera prudent pour ne pas choper le virus et éviter de battre de l'aile en ces temps incertains qui volent un peu bas. La promesse du Canard pour ses supporters, revenir encore plus en forme à la basse-cour de l'info qu'il espère à la rentrée sera plus diversifiée et amusante qu'elle l'est depuis quelques mois. En attendant, vous serez donc privés de votre édition hebdomadaire du Canard. Consommez alors du poulet ou de la dinde, du bovidé ou de l'ovidé. A ne pas confondre avec le Covidé! Bonnes vacances à tous!

Le gouvernement provoque un désordre mortel sur les routes en mettant en quarantaine à la dernière minute plusieurs villes du pays

Le Maroc frappé par la première vague d'improvisation

P8

Quand le Professeur Didier Raoult épinglait les yaourts

Comment grossir avec Danone

Interdits depuis plusieurs années de publicité en France pour leurs effets néfastes sur la santé, les probiotiques sont présentés par la multinationale au Maroc comme un facteur d'une alimentation saine et équilibrée. Mensonge sur toute la ligne. Voici pourquoi.

Le Professeur Didier Raoult.

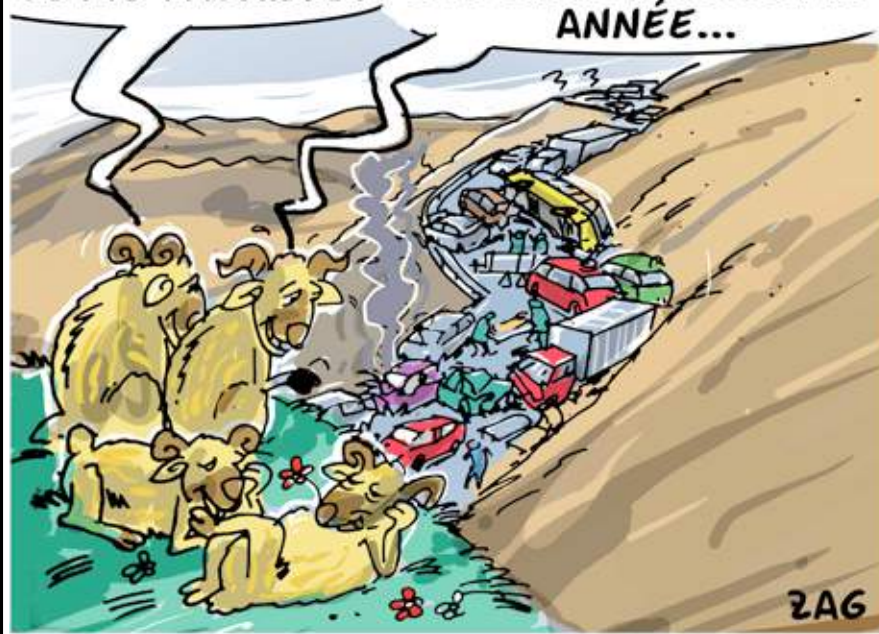
P11



LE GOUVERNEMENT PROVOQUE LE CHAOS SUR LES ROUTES...

REGARDE-MOI CE CARNAGE ET CETTE PAGAILLE!

PAUVRES MAROCAINS, C'EST EUX QUI ONT ÉTÉ SACRIFIÉS CETTE ANNÉE...



2AG

Rachid Afirat

Les raisons d'un limogeage

P4

Dans ce numéro

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

du Canard Libéré

21ème anniversaire de l'enthronisation de S.M le Roi Mohammed VI sur fond d'une crise sanitaire sans précédent

Un Roi protecteur





Confus de Canard



Protégez, protégez, il en restera toujours...



Abdellah Chankou



C'est dos au mur, le couteau sous la gorge en quelque sorte, que le gouvernement El Othmani, bousculé par la Covid-19 et ses effets économiques dévastateurs, a imposé dans le projet de loi de Finances rectificative une augmentation de 30 % des droits de douane. La belle parade ! Une flopée de produits finis issus de divers secteurs (agro-alimentaire, textile et habillement, matériel industriel, matériaux et bien d'autres denrées comme le tabac, papier et carton, meubles et les pièces de rechange pour voitures ...) ont vu ainsi leur prix grimper dans le commerce. Autrement dit, c'est le consommateur final qui va trinquer. Comme toujours.

Deux objectifs sont proclamés : « renforcer la protection de la production nationale » et alléger « la pression exercée sur les réserves nationales de change ». C'est plutôt le deuxième point qui serait principalement à l'origine de cette mesure protectionniste qui ne dit pas son nom. Il s'agit de ménager dans l'urgence les réserves en devises qui se sont considérablement amenuisées depuis mars dernier en raison de la pandémie, sous l'effet de la panne des secteurs exportateurs, l'arrêt des flux touristiques et la contraction des transferts des MRE. Autant dire que la plupart des clignotants de l'économie nationale sont au rouge et donc une valo-

Figurez-vous que le Maroc s'est accommodé d'importer jusqu'aux manches à balai, les tables d'écolier, les peignes à coiffer et d'autres babioles ! Sans que la fierté nationale n'en soit heurtée...

risation des droits de douane à l'importation dans ce contexte extrêmement difficile pour irriguer un peu des caisses publiques exsangues est la bienvenue.

Quant à la « protection de la production nationale », le risque est grand que cette belle profession de foi ne se transforme comme d'habitude en protection des industriels locaux fâchés depuis longtemps avec la qualité et la performance, très peu enclins à investir dans la formation, la recherche et l'innovation. Acheter et consommer marocain oui. Mais à condition que le rapport qualité-prix y soit. Ce qui est loin d'être acquis avec le « Made in Morocco » qui en plus d'être embryonnaire, limité et très peu compétitif, n'est pas adossé à des marques fortes.

Figurez-vous que le Maroc s'est accommodé d'importer jusqu'aux manches à balai, les tables d'écolier, les peignes à coiffer et d'autres babioles. Sans que la fierté nationale n'en soit heurtée... Acheter à l'étranger des articles pareils et bien d'autres, susceptibles d'être produits localement sans que cela nécessite une technologie sophistiquée, aurait dû être interdit depuis longtemps pour privilégier le « Made in Morocco » dans le cadre d'une politique volontariste et ambitieuse pilotée par un État-stratège. Ce qui aurait permis au pays de s'industrialiser sur des bases solides en faisant appel à

son génie local, créer des richesses, générer de l'emploi, exporter en Afrique. Et last but not least réduire son déficit commercial abyssal qui ne cesse de se creuser au fil des ans sous les coups de boutoir d'une cinquantaine d'accords de libre-échange qui ne profitent guère au pays faute justement d'offre exportable digne de ce nom.

Il ne suffit pas d'actionner la mécanique de la hausse des droits de douane et défendre dans des discours pompeux la promotion du « produire local » qui reste évidemment à définir et à inventer (normes de qualité, bon rapport qualité-prix) pour que le Maroc, qui a pris beaucoup de retard dans ce domaine, devienne une nation industrielle. Cela ne se décrète pas, cela se construit. Surtout dans un pays qui a pris l'habitude, par paresse intellectuelle et quête du prêt-à-consommer des autres, d'importer tout et n'importe quoi par containers entiers venus principalement de Chine. A telle enseigne qu'il est devenu plus rentable d'être agent importateur qu'industriel. Et vogue la galère !

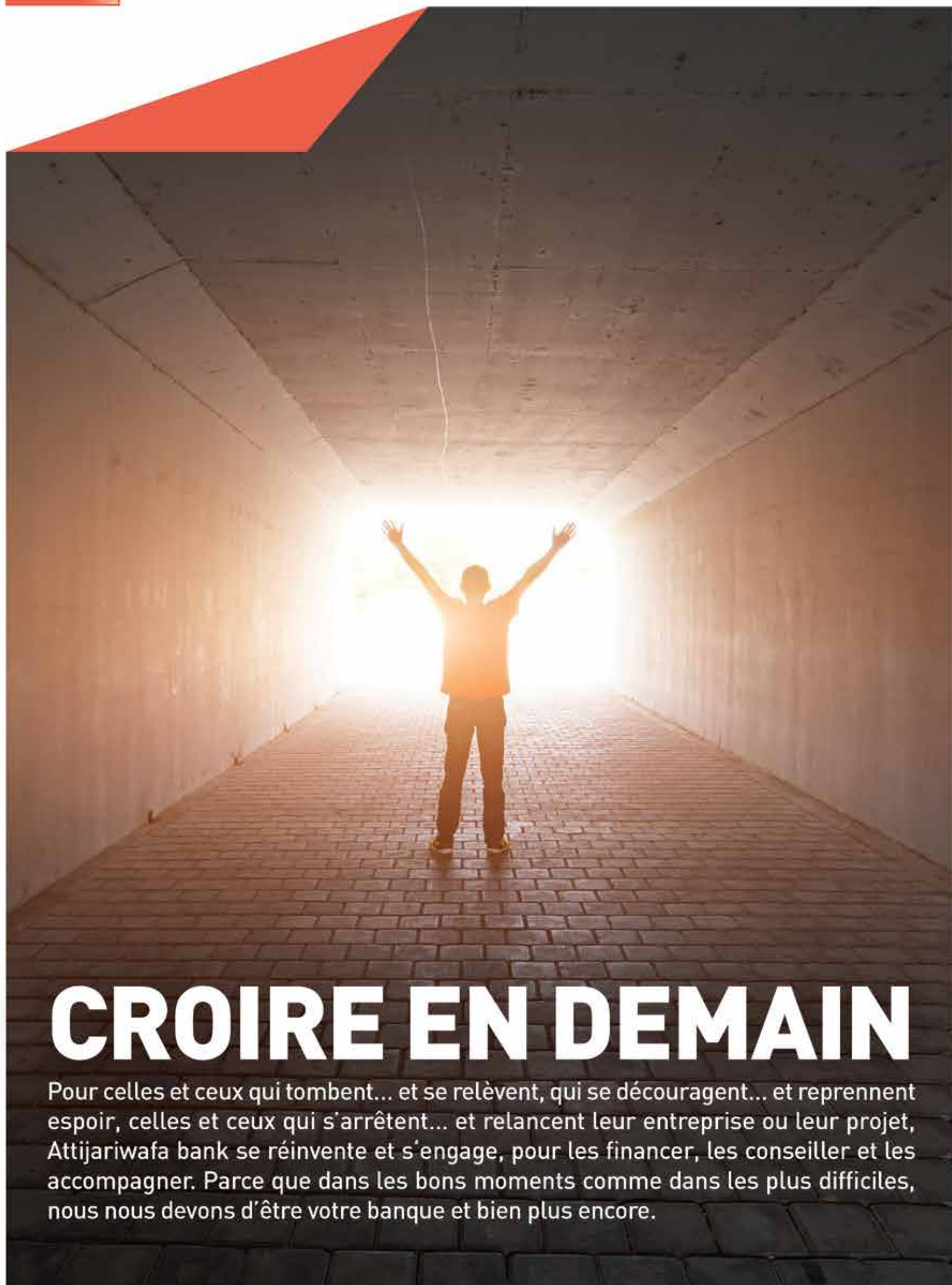
Mais qui va créer des emplois au profit de quelque 200.000 jeunes diplômés qui arrivent chaque année sur le marché du travail ? Renault, Airbus, Peugeot et compagnie, pardi ! Les officiels sont convaincus que les vrais gisements d'emplois se trouvent moins dans l'acte d'investir des opérateurs économiques locaux qui ne trouvent pas grâce à leurs yeux que dans le programme des « métiers mondiaux du Maroc » rebaptisé pompeusement « Plan d'accélération industrielle » par Moulay Hafid Elalamy. Or, si ces multinationales ont accepté de délocaliser une partie de leur production à Tanger et ailleurs, avec le concours indirect des cabinets internationaux comme Mckensie qui leur ont balisé le chemin via des études financées de surcroît par l'argent public, ce n'est pas pour les beaux yeux des Marocains mais parce qu'ils ont été attirés par les multiples avantages exorbitants offerts par les pouvoirs publics de la terre hôte (exonérations fiscales, investissements hors site) qui en échange ne récoltent à l'arrivée que quelques créations postes d'emplois ! Les vrais bénéficiaires des secteurs délocalisés (automobile, aéronautique et centres d'appel) sont les multinationales concernées qui profitent en plus d'un système socialement moins disant fondé sur des salaires très bas et une législation du travail trop conciliante. Les responsables marocains, relayés par une certaine presse acquise, n'arrêtent pas de s'extasier sur ce qu'ils pensent être une grande aubaine économique pour le pays. Sauf que Renault, Airbus et Bombardier (avant que le Canadien ne fausse compagnie au royaume) ne concourent nullement, de par leur caractère volatile, à construire la souveraineté industrielle nationale. Or, glorifier sans cesse l'investisseur étranger plutôt que le porteur du projet local sert à masquer les insuffisances chroniques et les turpitudes du tissu productif national. Or, tous les pays qui se sont industrialisés en trouvant la voie du progrès comme le Corée du Sud, l'Inde, l'Allemagne et même la Chine, se sont appuyés essentiellement sur le capital national.

Un dicton bien de chez nous ne dit-il pas « celui qui porte les habits des autres est nu ? » Si la Covid-19 devrait pousser les décideurs à changer de lunettes en réhabilitant l'investisseur du cru, le Maroc aura fait un grand pas en avant... ●



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous



CROIRE EN DEMAIN

Pour celles et ceux qui tombent... et se relèvent, qui se découragent... et reprennent espoir, celles et ceux qui s'arrêtent... et relancent leur entreprise ou leur projet, Attijariwafa bank se réinvente et s'engage, pour les financer, les conseiller et les accompagner. Parce que dans les bons moments comme dans les plus difficiles, nous nous devons d'être votre banque et bien plus encore.



Côté BASSE-COUR



Rachid Afirat

Les raisons d'un limogeage

«**M**auvaise gestion du patrimoine architectural» de Casablanca. Les observateurs n'ont pas cru un mot de la version officielle expliquant le limogeage brutal, intervenu lundi 13 juillet, du gouverneur de Casa-Anfa Rachid Afirat. Certains ont aussitôt lié ce licenciement à la descente opérée la veille (la soirée du dimanche) dans trois grands restaurants situés sur la côte casablancaise (Le Cabestan, Le Petit Rocher et La Corniche) dépendant du district d'Anfa. Ces lieux plus de divertissement que de restauration furent illico fermés avec sanction pécuniaire pour non respect du protocole sanitaire du Covid-19.

Ce qui n'a pas plu à plus d'un dans cette histoire ce n'est pas tellement la mission de contrôle en elle-même mais la manière avec laquelle elle a été conduite et qu'une vidéo qui a circulé à grande échelle sur les réseaux sociaux a immortalisée. On y voit le caïd du coin en uniforme vert kaki débarquer dans un grand complexe select plein de joyeux drilles qui prennent en très bonne a du bon temps dans une forte ambiance musicale. Plusieurs autres enregistrements montrent notre agent d'autorité zélé en train d'arpenter comme s'il était chez lui les différents compartiments (bar, piscine, comptoirs...) de la discothèque et circuler entre les tables tout en faisant remarquer au personnel en le sermonnant son manquement aux règles sanitaires (Non-port de masques et de gants). « En visionnant les images de cette vidéo, on pense qu'elles ont été prises dans une boîte de nuit en Thaïlande, en Colombie ou l'on ne sait quel pays où les forces de l'ordre agissent comme bon leur semble », commente un hôtelier de Casablanca. Un autre professionnel du secteur renchérit : « Certes, l'enregistrement en question montre que toutes les règles sanitaires ont été bafouées (non-respect de la capacité d'accueil de 50% de la superficie globale, violation de la distanciation physique entre les clients, défaut du port de masque par les serveurs) mais un caïd qui plus en tenue officielle a-t-il droit de débarquer de cette manière cavalière dans un restaurant », s'interroge-t-il. Visiblement, la vidéo qui a coûté son poste à M. Afirat a été jugée scandaleuse par plusieurs de ses aspects. Afirat est-il allé trop loin ? Une chose est sûre : il serait toujours gouverneur à l'heure qu'il est s'il avait appliqué le fameux principe de précaution cher à beaucoup de responsables : zéro initiative. Pas d'action, pas de risque de se faire débarquer et donc de durer !

Ces séquences fatales, filmées certainement par l'un des adjoints du Caïd pour lui servir de preuve contre le proprio insouciant, ont été tournées dans le complexe select la Corniche. Sauf que celui-ci appartient à Hicham Berrada Sunni. Le fils du fondateur de Dolidol possède, susurre-t-on, des appuis solides dans l'establishment. Au point de faire tomber le gouverneur qui pensait agir dans le bon sens ? A Casablanca, ce ne sont pas seulement les bâtisses historiques qu'on démolit... ●



Rachid Afirat.



Équation complexe

Les Marocains ont commencé à intégrer l'idée d'un reconfinement général à la prochaine rentrée, colportée par une rumeur insistante relayée par certains médias. En fait, le gouvernement, qui en a déjà parlé publiquement, travaille sur des scénarii de reconfinement local des zones ou quartiers où surgiront des foyers épidémiques. Il serait très compliqué de confiner à nouveau une métropole comme Casablanca dont l'essentiel de l'activité a été durement touchée tout en précarisant une bonne partie de la population vivant de petits métiers, de l'informel et du système D. Les responsables en sont d'autant plus conscients que le déblocage d'une nouvelle aide aux ramédistes et autres chômeurs forcés n'est pas évident en raison de l'amenuisement des subsides du Fonds spécial Covid-19. Reconfinement ou pas, le gouvernement a une équation complexe à résoudre. Qu'est-ce qui est le plus dur : mourir du Covid ou de faim ? ●

Rentrée scolaire à domicile ?

Les cours présentiels dans les écoles et les établissements universitaires ne reprendront certainement pas à la prochaine rentrée. Selon des sources bien informées, le ministère de l'Éducation nationale planche sur l'hypothèse, au cas où la situation épidémique nationale l'exigerait, d'un maintien des cours à distance pour les mois de septembre et octobre. Les délégations du département de tutelle se préparent activement déjà à cette éventualité en élaborant les plateformes de cours pour les élèves du public. Le privé est à son tour obligé de sacrifier au téléenseignement qui a été la source d'un immense conflit - autour du montant des frais de scolarité à payer - entre les propriétaires des établissements payants et de nombreux parents d'élèves. Une belle empoignade en perspective sur les frais du premier trimestre avec tableaux de déshonneur... ●

Université habitée par un drôle de savoir

Une annonce pour le moins insolite a circulé récemment sur les réseaux sociaux, déclenchant l'hilarité générale. Émanant du responsable des masters en matière de croyances et des religions, rattaché à l'université Hassan II de Casablanca, elle informe sur la tenue, le mardi 16 juillet, d'une discussion d'un mémoire de master sur « la vision des jnoun et leur capacité à s'incarner et à se marier, leur mariage et exorcisme ». Là où l'on voit que la recherche universitaire au Maroc est en pleine forme et respire même le génie ! Sans conteste, l'auteur de cette très inspirée thèse est un grand chercheur en herbe habité par des sujets très novateurs. Dommage que le ministère de tutelle ne fasse pas appel à son savoir redoutable pour exorciser le système éducatif national de ses mille et un maux... ●

LA RAM SE SÉPARE DE SES PILOTES

J'ESPÈRE QU'ILS ONT DES PARACHUTES





Côté BASSE-COUR



Rapatriement des Marocains par voie maritime

Le « coup de Trafalgar » du préfet de l'Hérault

Le courrier, daté du 16 juillet 2020 et signé par le préfet de la région française de l'Hérault, a fait l'effet d'un coup de tonnerre auprès des responsables marocains en charge de l'opération du rapatriement par voie maritime des Marocains de l'étranger. Dans cette correspondance, adressée au dirigeant de la compagnie italienne GNV (Grandi Navi Veloci), on apprend que l'accès au port de Sète pour les passagers de la compagnie italienne GNV en provenance du Maroc « ne sera possible qu'à partir de mercredi 22 juillet à 9h00 (UTC+2) ». Patatras ! Pour ceux qui ont prévu de voyager avant cette date, le voyage retour tombe à l'eau.

La liste comporte trois autres exigences ! Outre les résultats d'un « test PCR négatif à la Covid-19 de moins de 72 heures pour tous les passagers devant débarquer à Sète », la « présence d'un médecin à bord pendant toute la traversée » pour les besoins d'un contrôle médical des voyageurs et l'envoi de la déclaration médicale de Santé (DMS) par le capitaine du navire au commandant du port de Sète avant l'arrivée à quai. Ces conditions sonnent comme un principe de réciprocité. Les autorités marocaines exigent en effet de leurs compatriotes désireux de regagner le bercail de produire à l'embarquement (par avion ou bateau) l'attestation d'un test PCR négatif et d'un test sérologique. Leurs consœurs françaises ont imposé par réciprocité les mêmes conditions sanitaires pour les Marocains qui débarquent au port de Sète. Le gouvernement El Othmani qui pensait certainement que le débarquement des MRE au port français serait une simple formalité sans condition aucune en a été pour ses frais. Le ministère des Affaires étrangères, qui pilote cette opération retour des Marocains, a-t-il péché par négligence en oubliant d'en régler au préalable toutes les modalités politiques et techniques avec la diplomatie française ?

Le courrier du préfet de l'Hérault ressemble à un « coup de Trafalgar » des pouvoirs publics hexagonaux. A en croire une source de proche du dossier qui a requis l'anonymat, il serait lié à un « manque de concertation » de la part des responsables marocains avec leurs homologues français sur l'opération de rapatriement des Marocains résidents ou bloqués à l'étranger. Cette séquence signifie-t-elle que les relations maroco-françaises, mises à mal par la Covid-19 (souvenez-vous du fameux tweet d'Emmanuel Macron dont le ton jugé peu diplomatique a déplu aux Marocains) vont-elles de nouveau toucher le fond ? ●



La grosse charrette de la RAM

Consternation dans la corporation des pilotes de la RAM. Aux prises avec de grosses difficultés nées de la crise sanitaire actuelle, le transporteur national a décidé, à l'issue de la réunion de son comité d'entreprise tenu mardi 21 juillet, de procéder à des licenciements économiques de 750 collaborateurs. Dans le lot se trouvent quelque 150 pilotes et commandants de bord. Seuls 140 cadres comprenant 30 pilotes ont échappé à cette charrette et bénéficient d'un plan de départ volontaire selon des critères d'âge et d'ancienneté. Anticipant ces décisions douloureuses, l'Association marocaine des pilotes de ligne (AMPL) a rendu public un communiqué en date du 20 juillet où elle s'est interrogée si la situation de la compagnie, aussi critique soit-elle, « nécessite-t-elle de se séparer de son outil de travail en vendant des avions et de sacrifier ses compétences en licenciant son personnel ? ». « Nous, commandants de bord et officiers pilotes de ligne, membres de l'AMPL, avons toujours su nous tenir au côté de notre compagnie afin de perpétuer le développement des ailes de notre Royaume : engagés et dévoués. Aujourd'hui et comme à notre accoutumée, nous nous tiendrons encore plus solidaires et responsables », concluent-ils sur un ton très conciliant. Mais les victimes des licenciements secs doivent voler de leurs propres ailes. ●

COVID-19 : HAUSSE DU NOMBRE DES LOYERS IMPAYÉS ET DES LITIGES



Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (5)

La bise, surtout quand elle est grosse et à la puissance deux, c'est une sacrée colle dont on s'est affranchi ces derniers temps. Ça représente ce que beaucoup détestent le plus au monde. Notre culture est encore otage de la servitude corporelle ; parce qu'ils ont des mains et des bouches, les gens aiment bien aller au bout des choses. En mode Coronavirus, finis les serremments de main, les étreintes des bras et les embrassades frivoles, votre corps n'est plus profané et vous appartient pour une fois, mais s'il vous arrive de rompre, ça équivaut à un serrement de cœur, et de la gorge aussi... des fois on a l'impression que c'est presque du corps-à-corps et que c'est comme si vous vous jetez à plein corps dans la mêlée, et si vous remontez à la surface ça va vous pêter à la figure ; les dégâts pourraient être irréversibles pour vous. Alors là, il faut être le roi des cons pour choper la crève après 4 mois de confinement.

Beaucoup ont le culot de vous tendre crûment leur main, parfois même sans prendre la peine de vous demander si vous la serrez ou pas, et si vous dédaignez, ça fait de vous un péteux et un foireux... mais il vous arrive des fois de transcender votre angoisse et de serrer cette main, le cœur serré. Ça s'appelle exprimer des impressions factices ; on n'a pas le courage d'être soi-même et de rester fidèle à ce qu'on est. Tout le monde développe un besoin de relativiser les choses et de dédramatiser en cédant à l'impassibilité, sinon ce sera la disgrâce. De toute évidence, les sentiments l'emportent fatalement sur la raison. Nom d'un virus ! pour une fois que les interactions sociales sont limitées, on a de quoi se réjouir. Les relations basées sur ces échanges corporels ne valent plus rien. Il est certain qu'en vous réveillant le matin, ces derniers mois, vous n'avez pas senti le besoin du contact physique. L'on dit souvent qu'on ne réalise la valeur de ce qu'on a qu'une fois qu'on l'a perdu, mais là on réalise qu'on était esclave de ce qui vient de disparaître ou presque. Y en a marre des faux-semblants. Souvent les gens ne réalisent pas la portée et la fragilité de leurs actes. Serrer la main et faire la bise sous couvert de jouer aux durs, la sentence est comminatoire : on sera probablement pris à son propre jeu et on (ne) s'en sortira pas à si bon compte. Bref, ce satané destin n'a pas fait, ou fini, son boulot, les cons vont l'aider à le faire. ●

Lahcen Ouasmi, Mansouria, 20 juillet 2020.
l.ouasmi@fibenmsik.ma



Côté BASSE-COUR



Le Beurgois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (10)

Boujilali, le seigneur de Mina, prolonge son séjour à Boujad. La position de ce centre spirituel au milieu d'une immense plaine pierreuse est triste. Il y a peu d'eau, peu de jardins. Sans son importance comme centre religieux, sans le caractère que lui donnent ses mosquées et les riches demeures de ses Saints, ce lieu n'existerait pas : à la fin du 19ème siècle, Boujad compte moins de deux mille habitants dont 10% des juifs.

Sidi Ben Daoud raconte à Boujilali qu'il a de bonnes relations avec le Sultan Hassan 1er ; jamais, malgré leur puissance, ni lui ni ses ancêtres n'ont montré d'hostilité envers le Magasin (Ma5zen). Hassan 1er lui envoie chaque année de riches présents ; en échange, toutes les fois qu'il va de Fès à Marrakech, Sidi Ben Daoud ou son fils 7aj 3arbi l'accompagne. Les Saints de Boujad sont loin d'être des hommes fanatiques, intolérants, étroits d'esprit. Ils ont abandonné les folles idées des ignorants sur la puissance et l'étendue de la religion musulmane et leurs préjugés ridicules contre les Européens. S'ils sont tous des lettrés, peu sont savants. Sidi Ben Daoud possède cependant une belle bibliothèque. Les Saints profitent des biens que Dieu leur a donnés pour passer leur existence dans les douceurs des plaisirs licites : au reste, le Seigneur les bénit en toutes choses. Dans cette principauté des Cher9awa les mulâtres nés hors mariage sont très nombreux. Boujilali trouve dans les boutiques la plupart des produits européens en vente à Fès et à Meknès, sauf le pétrole, la coutellerie, les crayons. Mais ces objets abondent chez les Saints qui les font venir directement de Casablanca. C'est par ce port que se fait tout le commerce de Boujad. De là viennent cotonnades, thé, riz, sucre, épicerie, parfumerie, vêtements de luxe ; en échange Boujad y exporte des peaux, de la laine et de la cire. Casablanca est à quatre jours de marche de Boujad, dont deux en bled Siba (anarchie, hors de l'autorité du Ma5zen), où l'on ne peut voyager que sous la protection et l'escorte d'un zétate (Homme garant de la sécurité des voyageurs qui traversent le territoire d'une tribu en bled Siba) et deux jours de marche en Bled Ma5zen, territoire sous l'autorité du Sultan. Sidi Ben Daoud raconte au Seigneur de Mnina qu'il n'a pas de relation avec Marrakech, à cause de la difficulté des communications : la route est très périlleuse ; il faut huit jours de marche pour la parcourir, tant il faut faire des détours et changer de zétate à chaque traversée de tribu. Sidi Ben Daoud invite Boujilali chez lui. Il est introduit dans une belle salle où sept marabouts de la famille du Saint sont assis autour de lui sur des tapis. Il le fait asseoir, puis des négresses âgées de dix ans lui servent du thé. Sidi Ben Daoud lui parle d'astronomie, il passe, paraît-il, ses nuits à regarder les étoiles. Comme Boujilali avait trouvé gracieux le service de thé par les petites négresses, Sidi Ben Daoud lui en offre une. Début septembre Boujilali, et la petite esclave reçue en cadeau quittent Boujad sous l'escorte d'un zétate payé par Sidi Ben Daoud. Durant la marche, le zétate plaçait sa monture près de celle de Boujilali et lui donnait des explications sur tout ce qu'ils parcouraient, rencontraient, apercevaient ; le zétate choisissait toujours les chemins les plus intéressants et non les plus courts. Tout ce qu'il sait sur Boujad, la famille de Sidi Ben Daoud, les populations du Tadla vient de lui ; il lui raconta la 7arka d'Hassan 1er (campagne militaire du sultan dans le Tadla en 1883). Au sujet des relations de Sidi ben Daoud avec le sultan, le zétate lui dit : « Nous ne le craignons pas et il ne nous craint pas ; il ne peut pas nous faire de mal et nous ne pouvons lui en faire. ». ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

AÏD EL KÉBIR OU LA CRAINTE D'UNE LARGE
DISSÉMINATION DU VIRUS
JE VOUS DEMANDE UN DERNIER SACRIFICE,
NE VOYAGEZ QUE SI VRAIMENT NÉCESSAIRE



Trump rétropédale sur le visa des étudiants étrangers

Une juge fédérale a annoncé, mardi 14 juillet, que le gouvernement Trump avait renoncé à sa décision de priver de visas les étudiants étrangers, dont les cours seraient maintenus à distance à la rentrée universitaire en raison de la pandémie.

« Les parties sont arrivées à une solution [...], le gouvernement a accepté d'annuler la décision. », a indiqué la juge qui n'a pas donné d'autres détails sur les raisons de cette volte-face.

Les universités de Harvard et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), appuyées par de nombreuses autres

universités, syndicats d'enseignants et près de 20 États américains, avaient dénoncé cette mesure, annoncée le 6 juillet par la police de l'immigration. Une mesure qualifiée d'arbitraire et de capricieuse car obligeant les universités à reprendre l'enseignement en présentiel », alors que la pandémie continue de progresser aux États-Unis. Le nouveau caprice de Trump aurait débouché sur l'expulsion de milliers d'étudiants étrangers sous prétexte que leurs cours sont dispensés en ligne et qu'ils peuvent par conséquent suivre à domicile dans leurs pays d'origine. Donald le magnifique n'arrête pas de se trump-er ! ●

Le chinois Omega Textile tisse son nid au Maroc

Flairant le bon filon, Song Linghui, patron d'Omega Textile, une société de droit marocain à capitaux 100% chinois, a signé récemment une convention avec le ministre de tutelle Moulahom Hafid. Objectif : la création d'une usine à Casablanca pour la production pour le marché local et à l'export des articles de bonneterie, des chaussettes et de la lingerie « par l'utilisation de nouvelles techniques et machines de pointe-technologie 4.0 ».

L'investissement d'un montant de 80 millions de DH, qui intervient dans un contexte de nouvelles hausses des droits de douane sur les produits habillement importés, permettra de créer 200 emplois directs et 450 indirects avec un chiffre d'affaires prévisionnel de l'ordre de 75 millions de DH. Omega Textile possède déjà un site industriel



Moulahom Hafid Elalamy, ministre de l'industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, et Song Linghui, directeur général de la société Omega Textile Maroc.

à Settat spécialisé dans la fabrication des espadrilles, sandales, valises, sacs en plastique souple destiné à l'emballage. Le Made in Morocco a de plus en plus les traits chinois... ●



Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (42)

Les polémiques inutiles !



Par **Noureddine Tallal**

Pas de polémique inutile! Voilà la te-
neur des commentaires auxquels nous
avons généralement droit à chaque
fois que nous nous permettons de sou-
lever certains sujets dits sensibles...

Miloud se souvient d'un temps pas si lointain
où le Marocain ne pouvait pas s'exprimer libre-
ment... Les lignes rouges étaient partout! La
parole officielle était doctement assénée par
l'incontournable Mustapha Alaoui sur notre
chaîne toujours unique et bien aimée...

Le bon vieux temps où tout était simple et logique ! Où l'on pou-
vait distinguer le mauvais grain de l'ivraie, le bien du mal, le vrai
du faux et les honnêtes gens des politiques... Hélas, ce temps est
révolu... On nous a sevrés un beau matin... Sans préparation, ni
phase d'échauffement, ni mesures d'accompagnement ... Un coup
à vous déchirer les ligaments du cerveau! Sans même avoir la
décence de nous prévenir ! Il a fallu qu'on se fasse notre propre
opinion... Qu'on apprenne à réfléchir par nous-mêmes... Un exer-
cice à haut risque!

Avec une profusion de partis politiques qui nous promettent la
lune... Le Paradis sur Terre... Et pour certains, même dans l'au-
delà!

Avec des chaînes satellitaires par centaines où se côtoient le meil-
leur et le pire... Sans qu'on puisse distinguer l'un de l'autre... Où
tout le monde a droit à la parole... Où on vous dit une chose et
son contraire! En toute liberté! Sans que les services spécialisés
n'interviennent pour y mettre le holà! Tout fout l'camp!

Ssi Mustapha, tu nous manques ! Parole de Lhaj Miloud ! Avec ton
sourire paternel et tes analyses éclairées... Alors, il a fallu qu'on
apprenne... Qu'on s'adapte... En tout cas, on a essayé ! Douce-
ment... Pas à pas... On a commencé à faire travailler nos neu-
rones... Un apprentissage rude et qui ne se fait pas sans heurts...
Et ne voilà-t-il pas que la sentence tombe ! Au moment où nous
commencions enfin à faire nos premiers pas de citoyens qui osent
s'approprier leur champ d'expression... On nous intime l'ordre
d'éviter les polémiques inutiles ! Les sujets qui fâchent... La mo-
narchie, l'intégrité territoriale, la religion et les sujets sociétaux...
Des censeurs facebookiens autoproclamés nous conseillent «ami-
calement » de ne pas traiter les sujets tabous... Les minorités,
l'homophobie, l'avortement, la pédophilie et l'inceste... Voire
même les questions religieuses et identitaires... Pas de fitna chez
nous !

Pas de provocation donc et concentrons nous sur l'essentiel... La
cuisine et la météo... Encore que sur ce dernier sujet aussi, la
polémique n'est pas loin ! Certains prétendant, en effet, que les
cataclysmes naturels et les dérèglements climatiques ne sont que
la punition divine consécutive au relâchement de nos mœurs... Et
de notre fâcheuse tendance à désertir les mosquées au profit des
lieux de dépravation !

Non, décidément, pas de polémique inutile ! Croyez-en Lhaj Mi-
loud, il nous faut rester mobilisés sur le seul sujet qui fasse l'una-
nimité... La cuisine ! Parlons et dissertons tagines et couscous
marocain... Il y a de la matière ! Et au moins là, on est sûr de ne
pas créer de polémique !

Comment ? Nos voisins de l'Est revendiquent également la pater-
nité du couscous ?

Wa hrira hadi ! ●

Coronavirus

Trump ne rigole plus !

Donald Trump n'arrête pas
d'avaler son chapeau de cow-
boy sur le coronavirus au su-
jet duquel il s'est fendu à plu-
sieurs reprises de blagues lors de ses
conférences de presse.

Aujourd'hui, le président américain ne
rigole plus face et devant l'ampleur
phénoménale prise par la Covid-19
dans son pays. Il vient d'opérer une
volte-face radicale sur le sujet. Désor-
mais, il ne sort plus que masqué, pré-
sentant même le masque comme étant
un geste «patriotique». «Beaucoup de
gens disent qu'il est patriotique de
porter un masque quand il est impos-
sible d'exercer la distanciation sociale.
Et personne n'est aussi patriote que
moi, votre président préféré», a-t-il
écrit dans un tweet dans une tentative
désespérée de reprendre la main sur
un dossier accusé- jusque dans son
propre camp- d'avoir très mal géré. Le
bilan de cette gestion désastreuse est
lourd : plus de 148. 000 morts. Explo-
sion des cas - plus de 60 000 par jour
depuis une semaine, pour un total de
près de 4 millions depuis le début de
la pandémie et rebond des décès, en-
viron 700 par jour en moyenne. Tout
à sa désinvolture, le président avait



Donald Trump.

longtemps minimisé la dangerosité de
ce qu'il a baptisé le «virus chinois» en
référence à l'origine de son apparition.
Prenant le pied des recommandations
de la plupart des agences de santé,
n'est-il pas allé jusqu'à suggérer le 24
avril dernier des injections de désinfec-
tant à des malades du Covid-19 et faire
fi des mesures de distanciation sociale
en serrant les mains des responsables
sans porter de masque en public ?
Donald Trump, qui veut reconquérir un
second mandat en novembre prochain,
n'a pas la tâche facile. Le coronavirus,
son adversaire le plus coriace, risque
de lui infliger une défaite cinglante. ●

Et les cas positifs, bon sang ?

Pour pouvoir embarquer à bord d'un avion ou d'un bateau et espérer
revenir au bercail, les autorités marocaines ont exigé des Marocains
résidents ou bloqués à l'étranger de présenter les attestations d'un
test PCR négatif d'au moins 48 heures et un test sérologique avec
possibilité de subir un examen clinique à l'arrivée en cas de symptômes.

Quid des Marocains dont les résultats du test s'avèrent positifs ? Le gou-
vernement El Othmani a fait l'impasse sur cette question. Quel sort sera
réservé à ces malades ? Est-ce à dire qu'ils doivent rester à l'étranger et
à la charge de qui ? Le problème se pose avec acuité surtout pour les non-
résidents sans ressources et qui n'ont même pas les moyens de payer les
frais des deux tests en question, avoisinant les 200 euros ? Ceux-là doivent,
quelle que soit l'ampleur de leur malheur ou le degré de leur précarité, res-
ter positifs ? ! ●

AL OTHMANI ET LA THÉORIE DES COUPS DE CISEAUX

ÇA C'EST QUAND IL M'ARRIVE DE RÉFLÉCHIR
POUR ÉVITER UN COUP DE CISEAUX FÂCHEUX





Le Maigret DU CANARD



Le gouvernement provoque un désordre mortel sur les routes en mettant en quarantaine à la dernière minute plusieurs villes du pays

Le Maroc frappé par la première vague d'improvisation

La reprise épidémique tant redoutée touche actuellement de nombreux pays dans le monde. Le Maroc qui ne fait pas exception vient de connaître sa poussée épidémique spectaculaire après une évolution très lente de la courbe des contaminations.

Ahmed Zoubair

C'est un nouveau record que le Maroc a battu samedi 25 juillet : la courbe des contaminations au nouveau coronavirus a affiché 811 cas en 24 heures, portant le cumul, depuis mars dernier, à 19.645 cas confirmés. C'est une première poussée épidémique qui a inquiété les Marocains aux quatre coins du Royaume. Jamais le pays n'a connu en effet un tel pic depuis l'apparition du virus le 2 mars dernier.

Le nombre de morts, qui a dépassé la barre des 300, a augmenté sensiblement à son tour avec une moyenne de 5 à 7 par jour alors qu'il était de 2 à 3 par semaine jusqu'à une date récente (les victimes sont principalement des seniors souffrant de comorbidités). Le taux d'incidence (le nombre de personnes positives sur 100.000 habitants) connaît également une légère hausse. Même progression du côté des malades admis en réanimation : 46 à l'échelle nationale dont 7 placés sous respiration artificielle. Le ministre de la Santé Khalid Aït Taleb a écarté l'éventualité d'une mutation du virus comme cela a été avancé par la rumeur. Ce qui est certain, en revanche c'est que cette forte poussée marque le démarrage de la première vague au Maroc (et non de la deuxième), sachant que cette flambée épidémique n'a jamais été enregistrée pendant plus de trois mois de confinement général de la population. Ce qui accrédi terait la thèse d'une erreur d'appréciation de l'évolution épidémiologique nationale: Les autorités ont confiné les gens avec 8 à 15 cas par jour et décrété le déconfinement progressif à plus de 500 cas quotidiens (le foyer de Lalla Mimouna qui marque le début de la progression de l'épidémie)! Autrement dit, le confinement de la population devrait logiquement intervenir aujourd'hui et non en mars dernier ! C'est un retour à la case départ - ou nulle part - avec plusieurs centaines de cas par jour qu'au début de la pandémie avec une population déconfinée de surcroît. De quoi susciter bien des inquiétudes surtout que ce rebond épidémique coïncide avec la période des vacances d'été et de la fête du sacrifice connues pour être propices aux déplacements de la population. Ce qui a nourri la crainte de la dissémination du virus et l'apparition de nouveaux foyers.

Plus inquiétant encore, à l'heure qu'il est, les responsables du ministère de la Santé n'ont aucune idée sur la phase de la pandémie: Sommes-nous en début, au milieu ou en fin de la pandémie ? Jusqu'où la courbe nationale qui évolue en dents de scie peut-elle encore aller avant un amorçage de la décrue ? Où se trouve le point d'inflexion qui détermine généralement la décision du décon-



Abdelouafi Laftit chuchotant dans l'oreille de Saad Eddine Al Othmani.

finement? Cette gestion très approximative de la crise sanitaire, visiblement non soutenue par des données scientifiques claires, a poussé le ministère de l'Intérieur et celui de la Santé à annoncer en début de soirée du dimanche 26 juillet l'interdiction de se déplacer à partir de ce jour minuit de et vers huit villes : Casablanca, Tanger, Tétouan, Marrakech, Settat, Berrechid, Fès, Meknès. Le communiqué conjoint des deux départements ministériels est tombé comme un couperet. De nombreux citoyens, qui ont planifié de voyager dans les jours à venir (fête du mouton ou vacances estivales) ont été scandalisés par le niveau élevé de l'improvisation gouvernementale. «Pourquoi attendre la dernière minute pour interdire aux gens de se déplacer entre les villes alors que beaucoup de personnes ont planifié leur séjour et acheté leurs tickets de transport », s'interroge, indigné, un cadre d'une entreprise.

L'extension de l'épidémie a fait ressurgir chez les officiels la grosse crainte des premiers jours : le débordement de la très modeste capacité sanitaire nationale face à l'afflux des malades. Dans les villes les plus touchées comme Casablanca et Tanger, les hôpitaux commencent à recevoir plus de patients que d'habitude. Pour faire face à la progression de l'épidémie, le ministère de l'Intérieur a décrété de nouveau l'obligation de porter le masque dans la rue sous peine d'encourir des sanctions. De quoi étouffer par ce temps caniculaire.

Seule consolation, le Maroc reste, malgré la hausse exponentielle des cas, beaucoup mieux loti que beaucoup de pays où le Covid-19 continue à faire des ravages avec l'arrivée d'une deuxième vague en France en Espagne et ailleurs. La situation est telle que le re-confinement de la population a commencé en Catalogne.

Les divers indicateurs épidémiques du Royaume, nombre de morts et d'infections, taux de létalité (autour de 1,6 %) et taux de positivité, restent relativement faibles. Mais devant un virus mystérieux et imprévisible, dont personne ne connaît encore le mode opératoire, ces acquis ne sont pas durables... ●

Une mesure de l'Etat pour appuyer les entreprises impactées par la crise du Covid-19

RELANCE TPE



Mieux accompagner
votre reprise

95%
de Garantie CCG

- Prêt sans sûretés, avec un taux préférentiel, en faveur des Très petites entreprises*
- Crédit destiné au financement des besoins en fonds de roulement*
- Remboursable sur **7** ans avec **2** ans de différé



Adressez vous à votre banque pour bénéficier d'un crédit garanti par " Relance TPE "



* Entreprises réalisant un C.A inférieur à 10 MDH au titre de l'exercice 2019.

* Cette ligne de financement est plafonnée à 10% du C.A avec un minimum de 10.000 DH.

Nous donnons vie à vos projets

www.ccg.ma



Le Maigret DU CANARD



Un bide coûteux nommé Wiqaytna

Traquez l'erreur !

Wiqaytna a fait pschitt. Dans un silence gouvernemental assourdissant.

L'application marocaine de traçage des contacts contaminés au Covid-19 n'a finalement pas servi à grand-chose. Sinon à engraisser les concepteurs de cette solution technologique : Dial Technologies et Excelerate Systems.

Jamil Manar

Lancée le 1er juin dernier avec la bénédiction de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), l'appli téléchargeable sur Apple Store, Google Play ou sur le site wiqaytna.ma, a récolté un succès remarquable en termes de nombre de personnes qui ont accepté de l'installer sur leurs Smartphones. Soit plus de 2 millions de partisans en l'espace de trois semaines, l'un des scores mondiaux les plus remarquables en matière de réactivité citoyenne. La performance s'arrête là. Pour un pays de 37 millions d'habitants, force est de constater qu'on est très loin du compte. Après un démarrage plus que prometteur, le rythme des installations s'est ralenti de manière significative. Sans compter ceux qui ont désinstallé l'application après l'avoir téléchargée. L'enthousiasme des premiers jours a cédé la place à une certaine froideur. Pas de quoi pavoiser. Dans leurs interventions, les officiels ne parlent d'ailleurs même plus de Wiqaytna comme moyen efficace pour casser la chaîne de transmission du virus. C'est que Wiqaytna, basée sur le volontariat, n'a pas rempli la mission première qui lui a été assignée par ses promoteurs, le ministère de la Santé et celui de l'Intérieur, à savoir l'identification et la prise en charge rapide des cas confirmés positifs, à la faveur de levée des mesures de confinement. Concrètement, Wiqaytna permet de mémoriser la présence des individus évoluant dans un entourage immédiat puis les avertir si l'un d'eux chopait ensuite le virus. L'alerte tombe sur les portables des intéressés après le transfert des informations sur un serveur du ministère de l'Intérieur. Aucune crainte sur ses données personnelles, on n'a rien à cacher à notre Big-Brother national dont la performance du renseignement humain est par ailleurs mondialement connue.

« Wiqaytna fonctionne correctement. L'application est active ». C'est le message que reçoivent les utilisateurs chaque matin sur leurs Smartphones. Mais les alertes sont très rares pour ne pas dire inexistantes. Cet outil technologique, qui fait partie du dispositif de lutte contre la pandémie, a été adopté dans la perspective du retour du contact social- mis en berne pendant la quarantaine- suite à la reprise graduelle de l'activité économique et des déplacements des citoyens. Wiqaytna procédait de la volonté des pouvoirs publics, tétanisés par une maladie très contagieuse dont personne ne connaît ni l'ampleur ni l'issue, de limiter sa dissémination parmi la population.

Gageure

Or, le mode opératoire du virus, à la fois mystérieux et déroutant, a montré qu'il ne se transmet que rarement en population, à l'air libre et qu'il affectionne particulièrement les endroits confinés comme les usines où émergent régulièrement des foyers épidémiques qui ont fait flamber la courbe des contaminations. Dans des milieux professionnels comme Lalla Mimouna, cette unité de conditionnement de la fraise où ont surgi plus de 700 cas, ou la fabrique à chaussures de Casablanca tournée vers l'export, Wiqaytna n'y voit que du feu...

Au-delà du problème juridique en relation avec la protection des données personnelles qu'il pose, l'échec de Wiqaytna est lié en grande partie à son mode opératoire technique contraignant. Il faut que la fonction Bluetooth soit activée et les « cas contacts » équipés de Smartphones soient censés évoluer à une distance proche, moins de 2 mètres, pour que l'application fonctionne. Réunir ces conditions dans la rue au cours d'une journée relève de la gageure. Quid donc des millions de Marocains qui ne disposent pas d'un Smartphone ? La Covid-19 n'est choppée que par les personnes munies de



téléphones intelligents ? La collecte des données était censée permettre ensuite la facilitation du travail des brigades sanitaires chargées de traquer les malades dans les différentes régions du Maroc. Tout ce processus ne fonctionne que sur le papier. Virtuellement, l'affaire semble comme un jeu d'enfant. Mais sur le terrain, la solution se heurte à bien des obstacles qui en altèrent l'efficacité supposée. Traquez l'erreur

Résultat des courses : Le nombre de cas positifs détectés grâce à l'appli Wiqaytna depuis son lancement début juin est infiniment dérisoire. « Moins d'une centaine d'alertes Covid envoyées aux utilisateurs », selon une source médicale. Pour un outil qui a coûté plusieurs millions de DH, le bide est très chèrement payé. Reste à trouver la parade pour protéger le pays contre le virus des solutions faussement magiques ! ●

Vive le traçage manuel !

Les autorités marocaines peuvent se consoler. La solution de « traçage des contacts » a été un échec dans tous les pays qui ont adopté cette application, encouragés par ce qui semblait au départ une belle réussite jalouse signée Singapour. Singapour est en effet le premier pays à avoir mis en place un dispositif de « traçage des contacts » (contact tracing). Baptisé TraceTogether, le logiciel se base sur la technologie de transmission sans fil Bluetooth, valable sur de courtes distances. Le choix des responsables singapouriens de recourir à la technologie dans la lutte contre la pandémie Covid-19 plutôt qu'au confinement de la population comme ce fut le cas ailleurs (Maroc, France, Espagne, Italie, Tunisie...) est loin d'avoir été concluant. Preuve, l'État insulaire s'est vu obligé, devant la montée considérable du nombre des covidés, de mettre ses habitants sous cloche en avril dernier et étendre la quarantaine au-delà de la date du 4 mai initialement retenue. Moralité de l'histoire : Rien ne veut le traçage humain et manuel. Dans ce domaine, la virtualité a du mal à dépasser la réalité. ●



Le Maigret DU CANARD



Quand le Professeur Didier Raoult
épinglait les yaourts

Comment grossir avec Danone

Interdits depuis plusieurs années de publicité en France pour leurs effets néfastes sur la santé, les probiotiques sont présentés par la multinationale au Maroc comme un facteur d'une alimentation saine et équilibrée. Mensonge sur toute la ligne. Voici pourquoi.

Jamil Manar

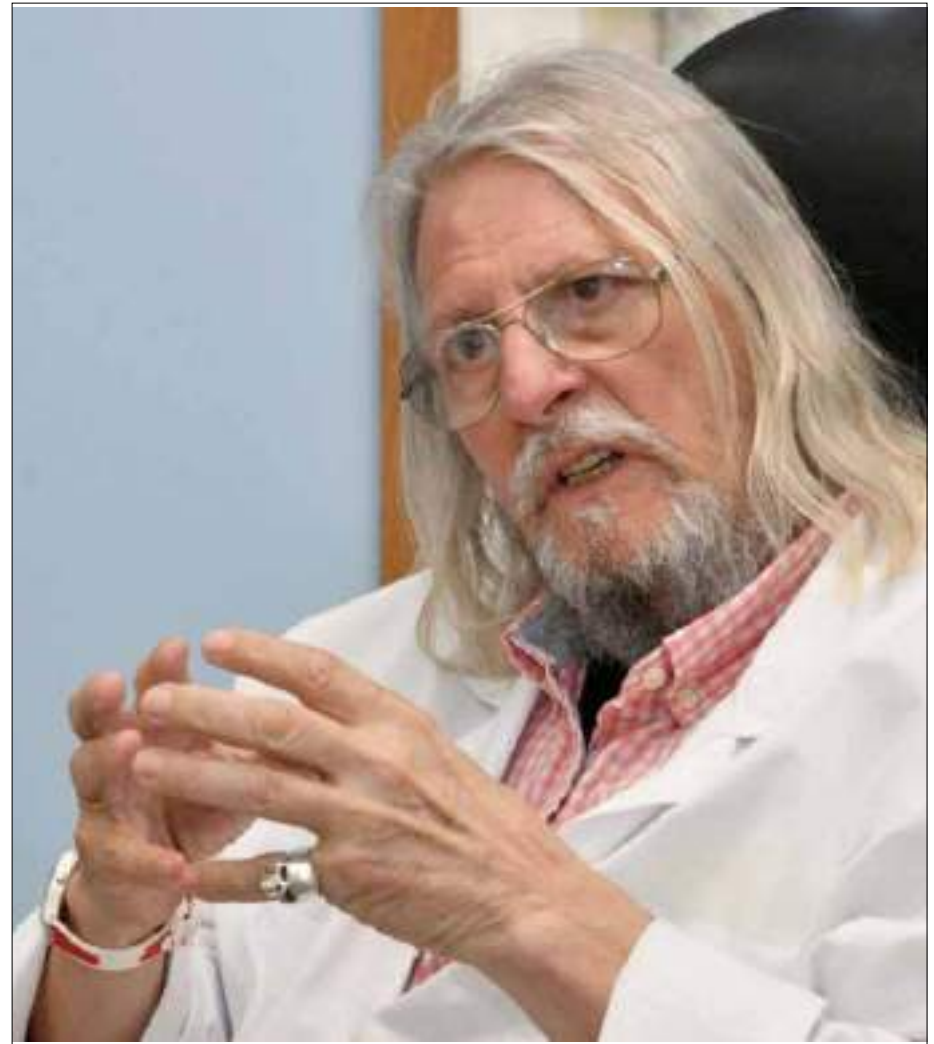
Méfiez-vous des belles réclames qui vantent les bienfaits de tel ou tel produit sur la santé. Il n'en est rien. Du pipeau. Pub mensongère comme il en pullule jusqu'à l'overdose à la télévision ou sur le Net. C'est le cas de la campagne « Mon Yaourt » de Danone Maroc, diffusée par mailing et ciblant particulièrement le consommateur marocain qui démarre sur les « chapot » de roue :

« Ce n'est un secret pour personne : un mode de vie sain, incluant une alimentation saine et équilibrée, une bonne hydratation, une activité physique régulière et un bon sommeil sont bénéfiques pour le système immunitaire », lit-on en préambule du texte publicitaire dont l'auteur glisse cette recommandation :

« Consommer des probiotiques : La majeure partie des cellules immunitaires est localisée dans l'intestin. Renforcer sa flore intestinale, par la consommation de probiotiques, c'est renforcer un des systèmes de défense naturels du corps. Les probiotiques se trouvent aussi bien à l'état naturel (comme dans le kéfir) ou tout aussi naturellement dans les yaourts ». Et de conclure : « N'hésitez donc pas à faire le plein de vitamines, minéraux et de probiotiques pour aider votre corps à développer ses défenses immunitaires tout en

veillant à adopter un mode de vie sain ». Les probiotiques ? Parlons-en. Si vous voulez vous alourdir de quelques kilos de plus, comme le passe sous silence le pubard de Danone, alors consommez du yaourt ! Et c'est le Professeur Didier Raoult, devenu mondialement célèbre à la faveur de la polémique sur la chloroquine et le procès en sorcellerie qui lui a été intenté par le lobby Big Pharma et ses défenseurs intéressés, qui l'a révélé depuis quelques années déjà, preuves à l'appui. Le chercheur iconoclaste avait jeté un gros pavé dans le pot de yaourt en affirmant que « les yaourts et autres boissons lactées boostés aux probiotiques vendues par Danone contiennent les mêmes bactéries 'actives et vivantes' utilisées dans les élevages industriels en tant qu'activateurs de croissance. Il a été prouvé scientifiquement que ces substances permettent de faire grossir dans des délais très courts cochons, veaux et poulets vendus au poids. Un poulet ainsi gavé aux probiotiques c'est un gain assuré d'environ 10% sur la balance. Et le procédé fonctionne également avec les humains. Autrement dit, Danone s'est autorisé à élever les enfants à la manière des porcs et de la volaille ! État de graisse garanti.

En effet, la comparaison de la flore intestinale des obèses et celle des non obèses a permis aux chercheurs de constater que les premiers étaient bourrés de probio-



Le Professeur Didier Raoult.

tiques rencontrés justement dans les produits Actimel que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) a privés d'allégations de santé. Depuis fin septembre 2011, date de l'éclatement du scandale, la pub sur les bienfaits supposés des probiotiques sur la santé est supprimée en France. Mais pas leur vente dans les supermarchés dont ils ornent toujours les rayons laiterie. Mais le client, qui n'est pas assommé par un matraquage publicitaire mensonger, consomme désormais d'une manière réfléchie.

Poisons bien emballés

Selon Didier Raoult qui a levé ce lièvre bien gras, « on a autorisé pour l'alimentation humaine des activateurs de croissance utilisés dans les élevages sans chercher à savoir quel serait l'effet sur les enfants ». Or, l'effet est terrible : l'épidémie de l'obésité qui frappe, aux quatre coins du monde, de plus en plus de petits qui ne sont pas « bio » à voir. Ce fléau commence à toucher sérieusement le Maroc où la protection de la santé alimentaire des citoyens est tout sauf une préoccupation gouvernementale. Des multinationales comme Danone ou McDonald's en profitent à fond (s) pour vendre leurs poisons bien emballés, très bons au goût mais ravageurs pour

la santé. Danone prend visiblement les consommateurs marocains pour des oies en continuant à diffuser par mailing sa publicité mensongère sur les bienfaits des probiotiques sur la santé. Ce procédé pour le moins opaque est préjudiciable pour l'image d'un groupe doté d'un label « B- Corp », qui se targue de placer le droit du consommateur à une information précise, fiable et transparente, au cœur de sa stratégie d'entreprise responsable. Or, Danone ne signale nullement que l'abus de sucres et probiotiques est mauvais pour la santé. Il faut peut-être que le législateur oblige cette entreprise à adopter cet exercice de transparence sur la composition de ses produits, à l'instar des industriels du tabac contraints par la loi de mentionner sur les paquets de cigarettes « fumer tue ».

Pour booster constamment la vente de ses recettes laitières alléchantes et empêcher que le consommateur ne s'en détourne au profit de vrais aliments « healthy », Danone n'hésite pas à grassement payer des études tendant à démontrer les bienfaits santé de leurs produits Actimel et Activia. Mais heureusement qu'il existe sur cette terre des scientifiques honnêtes et indépendants comme le Pr Raoult qui n'hésitent pas à cracher dans le lait... ●



Le Maigret DU CANARD



Tanger en proie à une progression inquiétante du Covid-19

Peur sur la ville...



On meurt en ce moment plus de la Covid-19 à Tanger que dans les autres villes du Maroc... Faut-il craindre une vague meurtrière ?

Jamil Manar

Les nouvelles qui viennent de Tanger sont peu rassurantes. Motif : la multiplication des cas graves liés à la Covid-19 dont quelque 23 sont admis en soins intensifs, selon la responsable de la santé de la ville. Résultat : aujourd'hui Tanger affiche un taux de létalité de 2%, plus élevé que le taux national qui reste aux alentours de 1,6%.

Que le ministre de tutelle Khalid Aït Taleb, confronté par ailleurs à la colère des Tangérois pour avoir parlé d'une « ville du nord » lors de sa conférence de presse conjointe avec le Premier ministre (ce que les habitants, qui réclament des excuses et même sa tête, ont pris pour une marque de dédain à leur égard), ait effectué à deux reprises un déplacement dans la Mariée du nord laisse

penser que quelque chose de grave est en train de s'y jouer. Le ministre a tenté de rassurer en déclarant récemment que les cas graves admis en réanimation à Tanger sont des personnes âgées qui souffrent de maladies chroniques. Cette explication est peu convaincante étant donné que les vieux qui pâtissent de comorbidités vivent aussi dans les autres régions du Royaume où le virus est toujours aussi actif. Sans que cela ne fasse déborder leurs services des soins intensifs.

Pourquoi Tanger et pas Casablanca ou Fès, par exemple ?

D'ailleurs, le ton lénifiant de M. Aït Taleb est contredit par les sonnettes d'alarme tirées par certains médecins tangérois sur la gravité de la situation épidémique locale. En prévision d'un afflux massif de patients et pour pallier le sous-équipement chronique des structures de soins

locales (l'hôpital Duc de Tovar et l'hôpital Mohammed V), un hôpital de campagne a été installé sur les hauteurs de la forêt diplomatique de la ville où s'est déclaré lundi 20 juillet un incendie qui ravagé près de 36 hectares. Une question terrifiante taraude les esprits des responsables de la santé : Et si la ville était aux prises avec une souche plus virulente de la Covid-19 ? Si c'est le cas, cette souche dangereuse a-t-elle été importée à l'étranger, à la faveur du retour par voie maritime des Marocains résidents ou bloqués à l'étranger ? Auquel cas il faudrait retrouver le patient zéro et procéder au traçage de tous ses contacts.

Ce qui ressemble à une mission impossible. Autant chercher une aiguille dans une botte de foin... Le taux de reproduction connu sous le R0, pourrait alors connaître une forte reproduction. Depuis l'appa-

rition au Maroc du premier cas du nouveau coronavirus, le 2 mars dernier (introduit par un Marocain d'Italie), le Royaume a eu à traiter ce qui ressemble à une version bienveillante de la maladie, ce qui expliquerait la faiblesse du taux de mortalité nationale en comparaison à celui de beaucoup de pays comme la France, l'Italie, le Brésil ou les États-Unis... Faut-il reconfiner Tanger ? Les autorités ont tenté de le faire le 13 juillet dernier avant d'opérer aussitôt une volte-face suite aux protestations énergiques des habitants qui ne voulaient pas parler d'une deuxième quarantaine. Et voilà qu'elles décident brutalement d'interdire les déplacements entre 8 villes du pays en prévision de la fête du sacrifice prévue vendredi 31 juillet. Le gouvernement monte en gamme dans l'improvisation. C'est la panique à bord. ●

Maroc Telecom, un bon semestre en ligne avec son leadership

En dépit d'un contexte économique défavorable en raison de la crise sanitaire, le groupe Maroc Telecom s'en sort plutôt bien. En témoigne la bonne tenue de ses indicateurs semestriels 2020 qui traduisent une certaine résilience : un chiffre d'affaires de 18,3 milliards de DH, en hausse de 2,7%, « stable à base comparable ». Cette performance est redevable en grande partie au développement de la Data Mobile et des services Mobile Money à l'International et à l'essor de la Data Fixe au Maroc, explique l'entreprise dans son communiqué du lundi 20 juillet.

Côté résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA), il ressort à 9,6 milliards de DH, à fin juin 2020, en croissance de 2,1% (+1,4% à base comparable) « grâce à l'amélioration du taux de marge brute de 1,6 pt ». Tandis que le taux de marge d'EBITDA s'établit à 52,4%,



Abdeslam Ahizoune, président du groupe Maroc Telecom.

en hausse de 0,7 pt à base comparable. S'agissant de l'EBITDA ajusté, il a atteint 5,8 milliards de DH, en légère augmentation de 0,2% à base comparable. Dans ce contexte, le Résultat net part du Groupe (RNPG) affiche 3 milliards de DH, marquant une baisse de 0,5%. A base comparable, il enregistre toutefois une légère amélioration de 1,5%.

Par ailleurs, les parcs clients de Maroc Telecom poursuivent sur leur trend haussier. A fin juin, le groupe totalise 68,4 millions de clients, soit une croissance annuelle de 9,1%. Hausse qui trouve son origine partiellement dans l'intégration depuis le 1er juillet de Tigo Tchad dans le périmètre de l'opérateur en 2019. Au terme du 1er semestre 2020, le parc Mobile s'élève, quant à lui, à 19,6 millions de clients, en légère hausse de 0,1% sur une année grâce à la hausse du parc postpayé (+7,1%). ●



Le Maigret DU CANARD



Ces bâtiments flottants et confinés à haut risque

Quand le coronavirus nous mène en bateau...

Est-ce finalement une bonne idée d'avoir retenu les ferries comme moyen de transport pour le rapatriement des Marocains résidents ou bloqués à l'étranger ? Ne fallait-il pas que l'opération de retour soit exclusivement organisée par voie aérienne ?

Ahmed Zoubair

Ces questions se posent d'elles-mêmes quand on sait que des cas de Covid-19 ont été détectés samedi 18 juillet dans un navire de la compagnie maritime italienne GNV assurant la liaison Gênes-Tanger Med. A bord, quelque 559 passagers MRE pour leur majorité. L'alerte a été immédiatement donnée et le ferry a dû s'immobiliser au large de Malaga (en Espagne) pour faire tester de nouveau l'ensemble des voyageurs. Avant que le ferry ne reprenne sa route en direction de la ville du détroit où la situation épidémiologique prête à l'inquiétude. Cet accident n'augure rien de bon pour la suite des opérations de rapatriement ou de retour qui n'en sont qu'à leurs débuts. Lors d'une conférence de presse, organisée conjointement dimanche 19 juillet avec le ministre de la Santé, le chef du gouvernement Saadeddine El Othmani a minimisé cette affaire qu'il a mise sur le compte d'une confusion linguistique ; les autorités italiennes ayant pris, semble-il, le test PCR Covid-19 pour un autre test PCR (Proteina C-reattiva, Protéine



C réactive), une protéine qu'on dose pour rechercher une inflammation ou une infection dans l'organisme.

Les autorités marocaines étaient supposées savoir que les bateaux en général se sont avérés vulnérables au coronavirus. Premier à être infecté dès janvier 2020, le navire de croisière, le Diamond Princess, dont les passagers ont été confinés dans leurs cabines pendant plusieurs semaines au large du Japon. Pas moins de 700 personnes ont été contaminées et 13 décédées, sur les 3 700 touristes que transportait le navire. Les mêmes séquences se sont reproduites sur d'autres bateaux au cours des mois suivants. Pas moins 2 789 cas de la Covid-19 ne seront déclarés parmi les passagers et les équipages de 33 navires affiliés à la principale fédération mondiale du secteur, la Clia (Cruise Lines International Association). Et ce n'est pas fini. Le virus, connu pour surgir aussi mystérieusement qu'il se propage à grande vitesse, débarque également avec fracas dans des navires de guerre. Deux porte-avions de la marine américaine, l'USS Theodore Roosevelt et l'USS Ronald Reagan, qui croisaient dans le Pacifique, seront touchés au cours de mars dernier après l'enregistrement de cas de contaminations parmi les équipages. L'armée française ne sera pas non plus épargnée. Le 7 avril dernier, la mission Foch du groupe aéronaval, composée du porte-avions Charles de Gaulle mais aussi de plusieurs autres navires, est brutalement interrompue en plein océan : 85 militaires ont été contrôlés positifs au Covid-19 et placés en quarantaine dans un local improvisé sous la piste d'appontage à l'avant du navire.

Au final, 1 064 marins seront contaminés.

Contrairement aux avions qui sont généralement équipés de systèmes de ventilation qui assure une grande pureté de l'air l'intérieur des cabines, les bâtiments des mers, qu'ils soient civils ou militaires, possèdent des systèmes de filtration de l'air problématiques. Ce qui en fait des lieux confinés où, la promiscuité qui favorise les contacts rapprochés aidant, le virus se propage facilement parmi les passagers. Cette situation va certainement obliger les armateurs et les constructeurs de bateaux à revoir les conditions de voyage à bord.

En attendant, le problème reste posé pour les navires transportant les Marocains de l'étranger. Le fait que des cas de contamination soient déclarés dans un bateau GNV montre que les tests PCR et sérologique ne sont pas fiables à 100%. Est-ce pour cette raison que les autorités marocaines se sont avisées de faire embarquer des laboratoires d'analyse mobiles à bord des navires transportant les passagers marocains vers le port de Tanger-Med ? Une chose est sûre : Le coronavirus, loin d'être derrière nous, n'a pas fini de nous mener en bateau... ●





Le Maigret DU CANARD



La galère des tests PCR

Le visa le plus compliqué à obtenir en ces temps covidés a pour nom PCR ! Quitter le Maroc est tributaire de ce fameux nouveau sésame qu'il faut obtenir dans les délais impartis. Sinon votre voyage tombe à l'eau.

Jamil Manar

Seulement 29 laboratoires dont 10 relevant du secteur privé sont autorisés à effectuer les tests PCR et ils sont installés dans les grandes villes du Maroc. Un chiffre dérisoire pour un pays de 37 millions d'habitants. Les habitants des petites villes comme Safi, Essaouira ou Sidi Kacem doivent galérer pour se faire tester...

Conscients de cette insuffisance, les services du ministère de la Santé planchent depuis plusieurs semaines sur le chantier du renforcement de la capacité du dépistage (l'objectif est de la multiplier par 3 d'ici quelques semaines) en homologuant davantage de labos payants.

Seul hic, le processus d'installation des modalités de mise à niveau (conformité avec le cahier des charges des autorités de tutelle) prend du temps.

En attendant, le calvaire des personnes qui ont besoin d'urgence de ce test obligatoire pour voyager au-delà des frontières nationales se poursuit dans des cir-



Les passagers embarqués dans une drôle d'aventure...

constances parfois surréalistes.

Dans certaines vidéos circulant les réseaux sociaux de nombreux MRE coincés au Maroc depuis mars ont crié leur ras-le-bol pour ne pas avoir pu prendre le bateau à Tanger faute d'avoir pu obtenir le fameux sésame alors qu'ils disposent du billet retour qui tombe ainsi à l'eau. « Nous demandons juste l'accès au test pour qu'on

puisse rentrer chez nous à l'étranger où nous avons laissé mari et enfants », vocifère une femme en djellaba en sit-in aux abords de la gare de Meknès avec d'autres compagnons d'infortune.

Le même problème se pose pour les touristes ou résidents étrangers au Maroc obligés à leur tour de produire les résultats d'un test PCR de moins de 72 heures. C'est

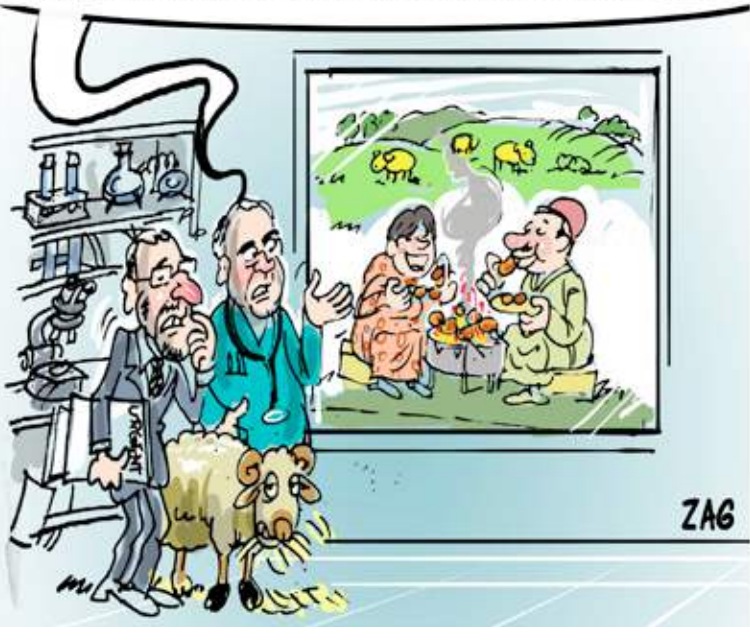
le cas des expatriés français ou résidents bloqués au Maroc depuis plusieurs mois qui racontent que ces fameuses analyses ne sont réalisables que sous certaines conditions : habiter près d'un foyer épidémique, posséder un titre de séjour et développer des symptômes du Covid-19. De nombreux ressortissants français font le pied de grue à Tanger dans l'espoir de se faire tester et pouvoir prendre la mer. En vain.

« La France ne peut-elle donc pas trouver une solution » pour permettre à ses ressortissants « de rentrer à la maison », s'interroge, exaspéré, une victime sur sa page Facebook. Un internaute lui rappelle à juste titre que cet imbroglio a été provoqué par le préfet de l'Hérault qui a exigé dans une lettre adressée aux dirigeants de la compagnie maritime italienne GNV que tous les passagers qui embarquent depuis le Maroc en direction du port de Sète soient obligatoirement munis d'un certificat de test PCR négatif. Voyager n'a jamais été aussi compliqué et harassant. Il y a de quoi être co-

vidé... ●

COVID-19 : DEUX VACCINS CHINOIS ET BRITANNIQUE PRÉSENTÉS COMME PROMETTEURS

ICI NOUS TESTONS L'EFFET BOULFAF SUR UN ÉCHANTILLON DE MAROCAINS



Gestion de l'Épargne

CDG renouvelle son certificat ISO 9001/2015

Suite à l'audit de renouvellement mené par le cabinet international de certification TUV Rheinland, la Gestion de l'Épargne du Groupe CDG a maintenu la certification ISO 9001 version 2015 de son Système de Management de la Qualité. Cette certification témoigne de l'engagement du Groupe à améliorer en permanence ses processus pour une meilleure qualité de service à sa clientèle tout en mettant en avant les atouts en termes d'offres innovantes. Forte de ses 60 ans d'exercice de sa mission de mobilisation et de sécurisation de l'Épargne au service de l'intérêt général, cette certification est une marque de reconnaissance supplémentaire des efforts engagés depuis plusieurs années par la CDG sur le chemin de l'excellence, mettant au cœur de



ses préoccupations la satisfaction de sa clientèle en lui offrant des produits et services à la hauteur de ses attentes. Le maintien de cette certification consolide davantage le rôle de tiers de confiance de la CDG et sa mission de mobilisation de fonds requérant une protection particulière au service de l'intérêt général. ●



Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Que faire pour rétablir la confiance ?

« **L**e sujet qui revient avec force c'est celui de la confiance. Il figure en tête de liste des priorités parmi les sujets évoqués que ce soit par les citoyens, les acteurs politiques et institutionnels, l'administration, les acteurs économiques ou la société civile », tel est le constat peu amène de Chakib Benmoussa, en tant que Président de la CSMD, lors d'une rencontre avec la presse organisée le 14 juillet dernier. En plus de ce constat, celui qui a la responsabilité d'élaborer le Nouveau Modèle de Développement pour les années à venir, a rappelé les principales attentes des citoyens qui ne constituent pas, à vrai dire, une surprise. Elles s'articulent autour de trois axes à savoir « la justice sociale et territoriale, les libertés générales et la participation politique, et le développement économique ». Cette question de confiance nous paraît fondamentale, voire déterminante pour l'avenir de notre pays. Il est navrant de constater qu'au niveau de tous les étages de la société, la défiance prime sur la confiance. Non seulement, on ne fait pas confiance à

d'autres, mais souvent on ne fait pas confiance à soi-même. La suspicion est de mise. Aucune société ne peut avancer correctement si les rapports de confiance se dilatent à ce point. Et pourtant, les choses étaient entièrement différentes dans la société traditionnelle: les gens se faisaient totalement confiance à tel point que les transactions immobilières et les opérations de crédit se passaient par un simple consentement oral sans aucun écrit. Les contractants se donnaient juste la « parole » ! Cette parole valait plus qu'un contrat écrit, plus que n'importe quelle loi. Il y avait à côté de la parole, ce qu'on désigne par « Amana » que personne ne pouvait trahir (sorte de sécurité partagée). Nous vivions dans un système où confiance et sécurité allaient de pair.

Aujourd'hui, la « parole » est dévalorisée et n'a plus aucune force. La confiance cède le pas à la défiance. Cela est le produit de tout un processus de détérioration et de délitement de valeurs fondamentales qui cimentent la société. A partir du moment où chacun porte un regard négatif sur l'autre, on ne

peut rien construire ensemble. Vous avez beau à être sincère dans vos paroles, fidèle dans votre engagement, honnête dans votre vie, vous n'arriveriez pas à en convaincre grand monde, car il suffirait d'un « seul poisson pourri pour salir le tout », comme dit l'adage populaire.

Nous sommes tous aujourd'hui face à nos responsabilités pour restaurer cette confiance qui nous fait tellement défaut et qui risquerait de nous affaiblir davantage à l'avenir si on ne prend pas cette question à bras-le-corps.

Larmes de crocodile

En effet, Etat, Partis politiques, organisations syndicales, différents corps constitués, système éducatif, citoyens...doivent se remettre en cause et revoir leur mode de pensée et leur façon d'agir. L'Etat, et l'administration d'une façon générale, qui a gagné en confiance au cours des derniers mois à la faveur de la gestion de la pandémie Covid-19, doit rester sur la même trajectoire et saisir cette opportunité pour ouvrir d'autres perspectives à l'avenir, sachant bien que ce qui lui reste à faire est beaucoup plus difficile et compliqué que ce qui a été déjà fait. Il s'agit de transformer l'essai pour employer un langage de rugby. De leur côté, les partis politiques et syndicats ne doivent pas se limiter à verser des larmes de crocodile et à recourir tout le temps à la victimisation. Une dose d'autocritique de leur part ne leur ferait pas de mal. Au contraire, elle ne fera qu'améliorer leur offre politique, renforcer leur crédibilité et rehausser leur « compétitivité » et leur attractivité. A condition, toutefois, de mettre fin aux campagnes de dénigrement dont ils font l'objet par des pseudo-intellectuels et des pseudo-commentateurs de service. Ces organisations, qui ont comme rôle d'encadrer la popula-

tion, ont comme responsabilité de tirer la société vers le haut. Elles disposent d'outils privilégiés pour ce faire : les assemblées représentatives. Ainsi, elles doivent faire du parlement un lieu par excellence de débat démocratique et de confrontation des idées et de projets. Elles doivent faire des collectivités territoriales de véritables partenaires dans la gestion des questions vitales de la population. Par conséquent, toute tentative de marginalisation de ces instances de démocratie représentative et participative ne ferait que « dégouter » les gens, renforcer leur désaffection du politique et réduire davantage leur confiance dans les institutions. Bien sûr, la confiance ne se décrète pas. Elle se construit « step by step » à travers des actions concrètes. Les paroles mielleuses de circonstance ne servent pas à grand-chose. Les discours pompeux et enflammés non plus. Il faut un travail méthodique et continu en interaction entre la base et le sommet. A commencer par l'éducation et l'école, là où on enseigne les valeurs fondamentales, tout en menant un travail en profondeur sur le terrain pour être tout près des gens, et en premier lieu à côté de ceux qui se sentent oubliés, marginalisés, voire sacrifiés. La CSMD apportera, on l'espère, des réponses satisfaisantes et mobilisatrices aux principales problématiques du Maroc.

Nous le saurons à la fin de cette année. Mais une chose est sûre: la mise en œuvre de ce nouveau modèle, à même de remettre le pays sur les rails du progrès social et du changement démocratique, est une affaire d'abord des acteurs politiques dévoués et en premier lieu des partis politiques crédibles et de toutes les bonnes volontés dont regorge le pays. Une occasion historique à ne pas rater ! ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

LE MAROC ENTRE EN TROISIÈME PHASE DE CONFINEMENT





Bec et ONGLES



Le Conseil de la concurrence victime de concurrence déloyale !

Le Conseil de la concurrence a trouvé une nouvelle activité : produire des communiqués-mises au point sur des fuites à répétition dans les médias de ses décisions dont la primeur est censée être réservée aux entreprises investiguées. Sur le dossier des pétroliers accusés d'entente sur les prix qu'il instruit depuis des mois, l'instance dirigée par Driss Guerraoui a dû rendre public à deux reprises des démentis en l'espace de quelques semaines. Le premier date du mardi 7 juillet où le Conseil de la concurrence dit dégager «catégoriquement toute responsabilité concernant les informations relayées par certaines sources de presse concernant des éléments du dossier relatif aux éventuelles pratiques anticoncurrentielles sur le marché nationale des hydrocarbures». La dernière mise au point tombe le samedi 25 juillet en réaction à une information relayée la veille par le site Médias 24 faisant état de la décision du Conseil d'infliger une amende de 9% du chiffre d'affaires des sociétés de distribution mises en cause. Dans son communiqué, ce drôle de machin qui fuit visiblement de partout rappelle de nouveau être «le seul habilité à communiquer officiellement sur les décisions adoptées par ses instances de délibération». Manifestement, non ! Ironie du sort, le Conseil de la concurrence est lui-même victime en



Driss Guerraoui. De la fuite dans les décisions...

interne de concurrence déloyale organisée en interne puisque le contenu de ses discussions se retrouve dans les médias avant même que les principaux concernés par ses enquêtes ne soient notifiés comme le veut la procédure ! Ces méthodes portent évidemment un préjudice certain aux intérêts des pétroliers qui apprennent en même temps que le public les décisions les concernant ! Le président Guerraoui a fort à faire pour faire respecter la confidentialité des délibérations dans un entourage qui fourmille de gentils et désintéressés informateurs. Ces fuites récurrentes sont-elles opérées avec entente sur l'identité du «média-fuiteur» ? Vite, une enquête, M. Guerraoui ! ●

L'affaire de Lalla Sidi Mimouna devant la justice

Grosses légumes ou menu fretin à la barre?

Certains responsables de la gestion des unités de production de fruits rouges, et du transport des ouvriers agricoles seront poursuivis en justice. Ainsi en a décidé le Procureur du Roi près le Tribunal de Première instance de Souk Larbaa du Gharb qui a annoncé la nouvelle dans un communiqué du mercredi 22 juillet. Les accusés seront jugés dans le cadre de la fameuse affaire de Lalla Mimouna dans la région de Kénitra qui a conduit le 18 juin dernier à la contamination au Covid-19 de près de 600 travailleuses de la fraise (Lire Canard n° 611). Ils doivent répondre du «manquement au respect des mesures de prévention et de précaution édictées par les autorités publiques pour enrayer la propagation de cette situation épidémiologique et garantir la sécurité des personnes». Ce procès a surtout une valeur symbolique dans un contexte sanitaire tendu marqué par la détermination des autorités à sévir pour l'exemple. Maison verra si les patrons de ces stations de conditionnement seront appelés à la barre ou bien ce sont les lampistes qui paieront pour la négligence coupable de leurs employeurs... ●

SELON LE HCP, LES REVENUS DES MAROCAINS ONT BAISSÉ DE MOITIÉ A CAUSE DE LA PANDEMIE

AIDEZ-MOI S'IL VOUS PLAÎT! DÉSOLÉ, J'AI LES POCHEES CO-VID



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Saad Eddine Al Othmani, Premier ministre

Il y a le peuple, les ministres et moi

Une équipe du Canard s'est invitée chez le chef du gouvernement qui la reçoit, masqué et les mains gantées, dans son domicile de fonction à Rabat.

Commençons par l'actu. Vous avez organisé dans la précipitation avec le ministre de la Santé une conférence de presse, dans la soirée dimanche dernier, au sujet de l'évolution de la Covid-19 au Maroc...

C'est une belle performance dont je suis fier. Décidée dimanche matin, la conférence a eu lieu en début de soirée du même jour. Les journalistes sont venus nombreux malgré leur invitation à la dernière minute. Comme quoi, c'est dans l'improvisation et la précipitation qu'on fait les meilleures communications politiques.

Vous avez récemment rendu publique une circulaire interdisant aux ministres et autres hauts fonctionnaires de voyager au cours de cet été à l'étranger. On a du mal à saisir le sens de votre circulaire sachant que les frontières nationales sont fermées pour les Marocains ?

L'interdiction de quitter le pays pendant cet été ou ce que vous avez appelé joliment l'assignation à résidence concerne le peuple marocain dans sa globalité. Pas les privilégiés comme les membres du gouvernement et autres personnalités influentes qui ont le bras long si bien qu'elles peuvent se faire rouvrir les frontières...

Votre communiqué était donc venu pour en quelque sorte rappeler à l'ordre ceux qui se considèrent au-dessus du peuple ou n'en faisant pas partie ?

Absolument. Au Maroc, certains se considèrent plus égaux que d'autres qui représentent l'écrasante majorité. C'est pour cela que j'ai tenu à rappeler à ces privilégiés qu'ils doivent faire preuve d'exemplarité en passant leurs vacances estivales au Maroc et non à l'étranger...

Faites-vous partie de ces privilégiés?



Évidemment que j'en fais partie même si je ne sais pas encore voyager comme ils le font. Eux possèdent l'art et la manière de se payer du bon temps dans des pays exotiques. Mais ne vous en faites pas, j'ai commencé à prendre des cours accélérés à distance dans ce domaine très pointu où je suis totalement novice. J'apprends comment porter une Bermuda, passer une commande dans un resto chic, parler sans passer pour un nouveau riche, pardon un nouveau Premier ministre, tenir une fourchette, mastiquer sans faire de bruit et rigoler sans passer pour un clown...

En attendant de mettre en pratique les techniques de voyager que vous avez apprises, où comptez-vous vous poser pendant l'été?

Si j'arrive à dégager un peu de temps sur mon agenda inutilement chargé, je mettrais le cap sur mon bled, à Tiznit où j'ai bien envie de me ressourcer pour oublier la Covid-19 et ses tracasseries innombrables. Mes séjours ne coûtent pas cher, surtout que je suis d'un naturel pingre. Les dépenses somptuaires, connais pas ! Vive l'austérité et les vacances low cost. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi



Le MIGRATEUR



La conversion de Sainte-Sophie d'Istanbul attriste les laïcs

L'affaire de la reconversion de la basilique-musée Sainte-Sophie d'Istanbul en « mosquée » émeut le monde occidental et l'attriste. Si l'on comprend l'indignation et la déploration exprimées par des dirigeants de pays dont le christianisme est religion d'État comme la Grèce ou par le chef de l'église catholique, le pape François, on est très étonné par celles exprimées par des responsables de pays se disant champions de la laïcité et fanaux du principe de séparation de l'Église et de l'État comme la France. La classe politique de France que des incendies de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le lundi 15 avril 2019, et celui moins grave et plus récent de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes, samedi dernier, ont mis en émoi et plongé dans une profonde tristesse. Un chagrin plus fort que celui provoqué par la pandémie du Covid-19 ! Le gouvernement français « déplore » les décisions des autorités turques de transformer l'ex-basilique Sainte-Sophie d'Istanbul de musée en mosquée, a déclaré vendredi le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian. « La France déplore la décision du Conseil d'État turc de modifier le statut de musée de Sainte-Sophie et le décret du Président Erdogan la plaçant sous l'autorité de la direction des affaires religieuses. Ces décisions remettent en cause l'un des actes les plus symboliques de la Turquie moderne et laïque », a déclaré le ministre, selon un com-



Sainte-Sophie d'Istanbul.

muniqué. « L'intégrité de ce joyau religieux, architectural et historique, symbole de la liberté de religion, de tolérance et de diversité, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, doit être préservé », a ajouté le ministre ! Une réaction épidermique dont la fermeté et l'immédiateté cachent des considérations politiques et culturelles (Voir encadré 1) qui débordent le cadre strict de la question de la simple re-transformation d'une basilique-musée en lieu de prière ouvert aux musulmans. A travers cette initiative des autorités turques de reconverter Sainte-Sophie d'en lieu de culte musulman (Voir encadré 2) c'est le président islamiste Erdogan et son régime islamiste qui sont visés. La guéguerre entre Paris et Ankara sur le terrain libyen n'est plus un secret comme l'est le refus de tous les gouvernements français, de gauche comme de droite, de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne malgré tous ses efforts de mise

Lieu de culte (Masjid) n'est pas mosquée (Jamaa)

L'ancienne basilique-mosquée a été transformée en musée par le laïc Mustafa Kemal Atatürk alors arrivé à la tête de la Turquie en 1934. Le conseil d'État a annulé cette décision vendredi 10 juillet, expliquant dans ses attendus que selon les actes de propriété au nom de la Fondation Mehmet Fatih, du nom du sultan ottoman qui a conquis Constantinople, Sainte-Sophie était inscrite comme une mosquée et que cette qualification ne pouvait être modifiée. Elle est une propriété de l'État turc. De même la décision d'Erdogan, basée sur la décision de justice de son pays, d'ouvrir cet édifice aux fidèles musulmans pour y accomplir leurs prières n'en fait pas une mosquée à proprement parler comme le pensent à tort beaucoup de médias arabes et occidentaux. L'ex basilique-musée a été convertie en masjid (salle ou lieu de prière) et non pas en Jamaa (mosquée) qui abrite des activités qu'un simple masjid ne peut pas abriter tels que les cours d'arabe et de Coran, les prières rogatoires, les prières des fêtes du sacrifice ou de El Fitr sans oublier le fameux « Minbar » (tribune), l'équivalent islamique du « cathédre » qui fait d'une simple église une cathédrale ; et ce même si le président Erdogan y a présidé vendredi 14 juillet la première grande prière du Vendredi depuis 86 ans. ●

à niveau pour y arriver. En réalité cette peur européenne de la Turquie dépasse le cadre islamiste du régime au pouvoir à Ankara depuis 2002. Même l'Allemagne, pourtant gouvernée par les démocrates chrétiens et abritant une forte communauté turque et turco-kurde, a peur de la Turquie et de son parti AKP qui se définit comme islamo-démocrate, autrement dit l'image par homothétie de la CDU (Union chrétienne-démocrate d'Allemagne). En fait que pensent les avocats de Sainte-Sophie de la transformation de la grande mosquée andalouse de Cordoue en Cathédrale surtout que l'Église catholique a acquis cette mosquée-cathédrale dans le plus grand secret et pour une somme dérisoire sans que cela ne fasse autant de boucan ? ●

Lépante, le fantôme du passé

La bataille de Lépante est une bataille navale qui s'est déroulée le 7 octobre 1571 dans le golfe de Patras, sur la côte occidentale de la Grèce, à proximité de Nafpacte - appelée alors Lépante -, dans le contexte de la Quatrième Guerre vénéto-ottomane. La puissante marine ottomane y affronta une flotte chrétienne comprenant des escadres vénitienne et espagnole renforcées de galères génoises, pontificales, maltaises et savoyardes, le tout réuni sous le nom de Sainte-Ligue à l'initiative du pape Pie V. La bataille se conclut par une défaite pour les Ottomans qui y perdirent la plus grande partie de leurs vaisseaux et plus de 20 000 hommes et 200 bateaux. L'événement eut un retentissement considérable en Europe car, plus encore que la défaite des janissaires lors du Grand Siège de Malte de 1565, il sonna comme un coup d'arrêt porté à l'expansionnisme ottoman. C'est d'ailleurs en souvenir de cette victoire que fut instituée la fête de Notre-Dame de la Victoire, puis fête du Saint-Rosaire à partir de 1573.

Wikipedia. ●

Un ex-ministre algérien décède du Covid-19 en captivité



On assassine bien les ex au bled de Tebboune. L'ancien ministre algérien des Télécommunications Moussa Benhamadi, proche du clan du président déchu Abdelaziz Bouteflika et qui se trouvait en détention préventive, est décédé à 67 ans vendredi 17 juillet du coronavirus à Alger, a indiqué samedi 18 juillet son frère à l'AFP. Selon ce dernier le défunt (qui avait été placé en détention préventive le 19 septembre 2019 à la prison d'El Harrach II à cause d'une affaire de corruption liée au groupe familial spécialisé dans le montage de produits électroniques Condor Electronics, dirigé par son frère Abdelrahmane), « avait contracté le coronavirus en prison ». « Il y a plusieurs jours, il a été évacué en urgence vers l'hôpital Mustapha Bacha à Alger », où il est mort, a-t-il précisé. Hocine Benhamadi, un autre frère, avait indiqué plus tôt au quotidien Liberté que l'ancien ministre « avait contracté le virus le 4 juillet et ce n'est que le 13 du même mois qu'il a été évacué en urgence vers un hôpital à Alger ». ●

Trump décroche les portraits de Clinton et de Bush

Donald Trump ne blâme pas ses deux prédécesseurs. Pour le montrer il fait décrocher les portraits de Bill Clinton (démocrate, président de 1993 à 2001) et George W. Bush (républicain, président de 2001 à 2009) du hall de la Maison blanche et rompt ainsi avec une tradition qui veut que les portraits des derniers prédécesseurs du président soient mis à l'honneur. Les portraits officiels de Bill Clinton et George W. Bush, exposés jusqu'alors dans le hall d'entrée de la Maison blanche, où Donald Trump pouvait les voir quotidiennement, ont été retirés pour être suspendus dans une salle à manger rarement utilisée, qui n'est généralement jamais fréquentée par les visiteurs de marque a affirmé vendredi CNN.

Selon la chaîne américaine, qui cite plusieurs témoins, les prédé-

cesseurs de Donald Trump ont été remplacés à leur place d'honneur par deux présidents républicains ayant été élus voici plus d'un siècle, William McKinley, assassiné en 1901, et Theodore Roosevelt, qui lui a succédé. À la Maison blanche, la tradition veut que les portraits des présidents américains les plus récents soient les plus en vue pour les invités des événements officiels.

Si le portrait de Barack Obama a échappé au transfert, le président qui a précédé directement Trump et qui a été fréquemment l'objet de ses attaques, ne devrait pas être officiellement dévoilé pendant le premier mandat de Trump, a déclaré CNN. Quant à pourquoi Trump a zappé celui de Bush Junior ex président républicain la réponse ce dernier a publiquement déclaré qu'il ne voterait pas Trump en novembre prochain. ●



Bill Clinton, regardant son portrait, à la Maison-Blanche, le 14 juin 2004 / AFP.

Dessin paru dans

yahoo.fr





Can'Art et CULTURE



« Dette publique et impérialisme au Maroc (1856-1956) »

Un livre cash

De Adam Barbe, préfacé par Thomas Piketty, le livre vient de paraître aux éditions La Croisée des Chemins.

L'histoire est toujours une formidable source d'enseignements. Si les ouvrages concernant les périodes précoloniale et coloniale au Maroc sont nombreux, celui-ci présente l'intérêt d'examiner sur le plan économique le rôle de la dette, souvent fantasmé et méconnu, dans les relations entre d'un côté l'Europe, et en particulier la France, et de l'autre le Maroc. Comme l'écrit Adam Barbe : « La principale nouveauté de cette enquête tient au dialogue qu'elle permet d'engager entre histoire et économie du Maroc. Elle fait le pari qu'une période mouvementée de l'histoire peut être mieux comprise grâce aux outils et concepts habituellement mobilisés dans les débats économiques contemporains. »

« Peu de grandes batailles ont précédé la signature du traité de Fès en 1912 », écrit Adam Barbe. Et pour cause, « c'est l'endettement insoutenable qui a précipité l'instauration du protectorat français au Maroc ».

S'accompagnant de graphiques et de tableaux, ce livre de 220 pages vient justement mettre la lumière sur « les mécanismes économiques et diplomatiques à l'origine de cet étranglement financier », tout en expliquant comment la poli-

tique impériale de la dette, « emblématique de l'expansion coloniale européenne au XIX^{ème} siècle », met en perspective « des événements structurants des années 2010, à l'instar des crises de la dette souveraine en Europe et de la politique africaine de la Chine ». Mais c'est entre 1856 à 1956, relève l'auteur, que se noue « une histoire économique, politique et diplomatique dont la dette est le fil rouge, actrice discrète mais non moins essentielle des bouleversements à l'origine du Maroc moderne ». Le livre d'Adam Barbe, révèle Thomas Piketty, dans une préface intitulée « La colonisation par la dette », décortique avec « précision et justesse » la mécanique des « traités inégaux » qui permit aux puissances coloniales « de prendre le contrôle de nombreux pays et actifs étrangers », montrant à travers le cas du Maroc « le fonctionnement de cette logique ».

Publié avec le concours du ministère de la Culture, cet ouvrage s'étend sur cinq chapitres s'intéressant, entre autres, à la question de l'impérialisme économique et le Maroc au XIX^{ème} siècle, au Maroc face à l'Europe de la période allant de 1856 à 1900, à la dette au protectorat de 1900 à 1912, aux institutions régaliennes nées de l'endettement marocain, à l'endettement du Maroc colonial et la Banque de Paris et des Pays-Bas au Maroc. ●



De l'oralité à travers la culture populaire



L'oralité, de la production à l'interprétation, sous la direction de Nadia Ouachene et Lahcen Ouasmi, Paris, L'Harmattan, 2019. A travers un libre jeu des facultés, la pensée et la parole s'associent synergiquement et délibérément en vue de la matérialisation de l'univers, de la nature humaine et de la quiddité même. La singularisation de cet acte tient de la détermination de l'homme à vouloir s'approprier et se représenter son univers à travers la parole, laquelle devient affirmée et puissante. Au même titre que l'écrit, la parole se consolide, transmigre et s'incruste dans l'imaginaire pour asseoir le sceptre de l'oralité.

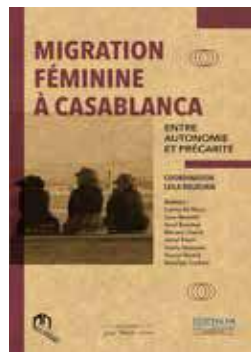
De toute évidence, l'oralité n'a été mise à l'épreuve qu'avec l'avènement de l'écrit. Souvent arbitraire, la confrontation entre les deux a redynamisé l'intérêt pour l'essence de l'expression humaine. L'oralité est devenue un sillon transversal aux portées significatives et dont l'étendue est illimitée.

Les contributions contenues dans ce livre n'ont pas la prétention de faire le tour de la situation ou de cerner le concept de l'oralité dont la dimension pluridisciplinaire reste ouverte à toutes les approches. Toutefois, un nouveau regard orienté vers de nouvelles pistes de l'oralité recèlerait des évidences sujettes à l'étude et à l'analyse. Ce livre est composé des chapitres suivants : Oralité(s), littérature orale et chant, littérature orale et conte. ●

Migration féminine à Casablanca, entre autonomie et précarité

Deuxième ouvrage collectif coordonné par Leila Bouasria et publié dans le cadre de la collection Tiwizi, qui regroupe l'Université Hassan II de Casablanca et La Croisée des Chemins. Le livre se décline en un ensemble d'articles dont l'objectif est de retracer les trajectoires des migrantes depuis leur engagement dans la mobilité (c'est-à-dire dès le moment de la prise de décision du départ) jusqu'à leur installation dans la métropole. Par migration féminine autonome, les auteurs entendent toute mobilité où la femme migrante « part seule » en prenant en charge et en assumant par elle-même son projet migratoire visant à satisfaire des objectifs individuels. Leur but est d'en décrire les processus, les motivations, les différentes stratégies et ressources mobilisées par les actrices durant leurs itinéraires migratoires. Le processus migratoire est un miroir grossissant des changements qui se passent à une échelle plus globale. A travers lui se reflètent les rapports sociaux de génération, de classe et de sexe à l'œuvre ainsi que les reconfigurations professionnelles possibles dans le cadre d'un travail précaire sans qualification. Les trajectoires migratoires des « mouhajirates » nous invitent également à déceler les différents niveaux de tensions dans l'expression de l'autonomie telle qu'elle est décrite et vécue par les

migrantes. Comment donc se construit cette autonomie au fil des parcours ? Comment devient-elle une des conditions de la vie en ville ? L'ensemble des articles de cet ouvrage, qui s'étalent sur 272 pages, s'efforce de répondre à ces questions en retraçant les trajectoires des migrantes depuis leur engagement dans la mobilité, c'est-à-dire dès le moment de la prise de décision du départ, jusqu'à leur installation à Casablanca, en passant par les différentes étapes de leur insertion professionnelle. Les auteurs donnent à voir comment la flexibilité



professionnelle, qui s'accompagne dans la majorité des cas d'une mobilité résidentielle, travaille l'autonomie en la renforçant ou en l'entravant. L'entrave est d'ailleurs ce qui permet aux actrices de constater la force de leurs expériences et de rendre compte à la fois de leur constitution en tant que sujet et de leur valorisation personnelle. ●

L'impact du confinement prolongé sur la santé des enfants débattu à la FAWB

Dans le cadre de son cycle « Échanger pour mieux comprendre » spécial Covid-19, la Fondation Attijariwafa bank (FAWB) a diffusé jeudi 16 juillet 2020 sur la chaîne Youtube d'Attijariwafa bank, sa 6^{ème} conférence digitale sous le thème : « Du confinement au déconfinement : quels impacts sur la relation parents/enfants ? ». Cette rencontre a virtuellement réuni Mme Houda Hjej, pédopsychiatre; Mme Houda Sayegrih, psychomotricienne; Mme Sonia Benkabbou, psychologue; et M. Karim Ouali, médecin nutritionniste. Sous la modération de Mme Houda Farrahe, coach et directrice de l'Académie Internationale de Formation, les quatre spécialistes, chacun en ce qui le concerne et à la lumière des consultations avec leurs patients, ont, tour à tour, dressé un état des lieux de cette situation inédite sur les enfants ainsi que sur leurs parents. Le déclenchement brutal de l'épidémie du Covid-19 et les mesures sanitaires mises en place très rapidement par les autorités ont bouleversé la vie de famille et le prolongement de l'effet de surprise a suscité angoisse et anxiété, surtout chez les enfants. « Dès le 2^e mois de confinement,



il y a eu une recrudescence des demandes de consultations. Lors du premier mois, avec l'arrêt des écoles, les enfants pensaient être en vacances. Mais face au prolongement du confinement, deux symptômes principaux sont apparus : l'agitation réactionnelle et les troubles attentionnels dus à leur surexposition aux écrans. Les enfants n'ont pas les bons mots pour expliquer ce qu'ils ressentent, c'est leur corps qui a pris le relais pour exprimer leur anxiété », analyse Mme Houda Sayegrih. De leur côté, les adolescents et pré-adolescents ont également eu leur part de souffrance. Mme Houda Hjej fait état d'une « hausse des hospitalisations, des cas de tentatives de suicide et des troubles de conduite ». Selon elle, « les adolescents ont besoin de se mettre en retrait pour s'autoréguler, or le confinement ne leur a pas donné cette possibilité de s'extraire pour réguler leurs émotions. Mais il faut reconnaître que sans les réseaux sociaux, l'impact aurait été plus grave. Les adolescents ont ainsi réussi à garder un contact avec l'extérieur, les réseaux sociaux étaient leur seule échappatoire ». A l'échelle familiale, cette situation inédite a surtout pesé sur les femmes qui ont dû jongler entre plusieurs responsabilités (familiales, professionnelles, scolaires...). Aussi, l'effet négatif du télétravail n'est pas à négliger dans le sens où il a pris de l'ampleur dans l'espace-temps. De ce fait, il n'y avait plus de limite entre vie professionnelle et vie personnelle. Cette nouvelle réorganisation a eu un impact certain sur la vie de couple et sur la dynamique familiale. « Cette situation exceptionnelle a pris les parents de court, et son prolongement a suscité beaucoup d'inquiétude chez les parents, et plus particulièrement chez les femmes, qui ont eu à gérer leur angoisse personnelle, l'angoisse permanente liée à leur propre finitude et le stress lié au travail. À travers mes consultations, j'ai aussi constaté une hausse des violences conjugales et des violences sur les enfants », souligne Mme Sonia Benkabbou. Les parents ont dû se débrouiller avec les moyens du bord » confie M. Karim Ouali. Dans ce sens, les quatre panélistes ont formulé des recommandations, pour cette période de déconfinement mais aussi dans le cas où l'on serait amené à revivre une situation similaire. Lien Youtube pour visionner l'intégralité de la conférence :

<https://www.youtube.com/watch?v=hn5WnaXfMPA&t=35s> ●



Et Batati ET BATATA



Bizarre



Meurt à 30 ans après une covid-party

Un jeune homme de 30 ans qui croyait que le coronavirus était « une arnaque » a finalement succombé au virus au Texas. Il a attrapé le Coronavirus avoir participé à une « Covid party », après une soirée où des gens infectés fréquentent des personnes non malades. Le but est de faire circuler le virus pour, à terme, atteindre une possible immunité de groupe. « Le principe est de voir si le virus est réel et si quiconque se fait infecter », a expliqué le docteur Jane Appleby du Methodist Hospital de Houston, citée par le site news4sanantonio.com daté du 10 juillet. Selon elle, avant de mourir, le patient a déclaré à l'infirmière qui se trouvait à son chevet : « Je crois que j'ai fait une bêtise. Je croyais que ce virus était une arnaque, mais non. » ●

Le dalaï-lama sort son 1er album à 85 ans

« Sagesse », « Compassion », « Courage »... Le dalaï-lama a célébré lundi 6 juillet son 85e anniversaire en publiant son premier album, « Inner World », où il récite des mantras et enseignements bouddhistes sur fond de musique méditative. Disponible sur Youtube et les plateformes de musique en ligne, cet album de onze titres, alternant entre le tibétain et l'anglais, est le fruit de cinq ans de travail avec la musicienne néo-zélandaise Junelle Kunin, une disciple qui l'a persuadé de se lancer dans ce projet. Les sessions d'enregistrement ont pris place entre le domicile de l'artiste à Auckland et la résidence du dalaï lama à Dharamsala (nord de l'Inde), où le chef spirituel tibétain vit en exil depuis 60 ans. « Le but de ma vie est de servir autant que je le peux », déclare le dalaï-lama sur le site officiel de son album. « La musique peut aider les gens d'une manière que je ne peux pas », ajoute le prix Nobel de la paix 1989. ●

Un grenier secret plein de fraîcheur

Une visite de la police vers 02h00 du matin. C'est par cela qu'a débuté la matinée du mardi 14 juillet pour un patron d'un bar de Hasselt en Belgique, rapporte Sudinfo.be du 14 juillet. Afin de prolonger la fête sans se faire prendre par la police, le patron du débit de boissons a remis sa clientèle au grenier, relate le site d'infos. La police, arrivée sur place après un signalement pour nuisances sonores, a découvert 13 fêtards qui, de même que le patron du café, se sont vu adresser un procès-verbal. Cette histoire belge comme on adore s'est terminée par un PV pour ne pas avoir respecté les mesures visant à endiguer la pandémie de Covid-19. ●



Rigolard



***Un avocat défendait un accusé** de meurtre pour lequel toutes les preuves soumises l'envoyaient à la potence. La plaidoirie était si éloquente qu'elle sema finalement le doute. À la fin, le jury acquitta l'accusé. Une fois le procès terminé, l'avocat se tourna vers son client et lui glissa discrètement à l'oreille : « dis-moi, finalement, tu l'as tué ou non cet individu ? » L'acquétté répondit : « Maître, après votre plaidoirie, je n'en suis plus certain... »

***C'est un plongeur avec ses bouteilles** qui est en train de contempler la faune sous-marine. Il en est à -15 mètres lorsqu'il remarque un gars à côté de lui, en apnée... Aucune bouteille d'oxygène ou quoi que ce soit de l'équipement du plongeur traditionnel. Le plongeur bouteille descend alors à -20 mètres mais se fait rapidement rejoindre par l'apnéiste. Alors, un peu vexé, le plongeur descend à -30 mètres... mais ne tarde pas à voir le gars en apnée se rapprocher de lui. Énervé, il saisit sa craie et son petit écritoire hydrofuge et il écrit : - QU'EST-CE QUE VOUS FOUTEZ SI BAS SANS ÉQUIPEMENT ? Et l'autre lui prend la craie et écrit : - JE ME NOIE, CONNARD !

***Trois ingénieurs informaticiens** se re-

trouvent ensemble au lavabo après être allés aux toilettes.

Le premier fait couler l'eau pendant 5 minutes, utilise la moitié de la réserve de savon liquide, se frotte énergiquement les mains et les essuie longtemps en utilisant la moitié de la réserve de serviettes.

- « Nous, chez Windows, on est très minutieux. »

Le deuxième utilise très peu d'eau, quelques gouttes de savon liquide, se frotte énergiquement les mains et les essuie avec une demi-serviette.

- « Nous, chez Apple, on est très minutieux, et en plus, on est économe. »

Le troisième semble distrait. Les deux premiers le regardent, et lui demandent, consternés : « Vous ne vous lavez donc pas les mains ? »

- « Nous, chez Linux, on se gratte pas le cul. »

***Deux amis dînent à table**, quand vient l'heure du dessert.

L'un des deux coupe le gâteau en deux parts de tailles clairement différentes, et se sert en prenant le plus gros morceau.

Voyant cela, l'autre s'offusque :

- C'est vraiment impoli ce que tu viens de faire !

- Pourquoi ? Qu'est-ce que tu aurais fait toi, à ma place ?

- Et bien, j'aurais pris la plus petite !

- Bah pourquoi tu te plains ? Tu l'as !

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maàrouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444



RANGE ROVER VELAR

DIESEL SURÉQUIPÉ À 595 000 DH



ABOVE & BEYOND



Roulez maintenant,
payez en 2021

Profitez du retour des beaux jours avec élégance, à bord de l'avant-gardiste Range Rover Velar, disponible en diesel suréquipé à 595 000 DH, avec une dotation d'équipements exceptionnelle, incluant :

- Boîte automatique 9 rapports ;
- Transmission 4x4 ;
- Terrain Response ;
- Toit panoramique ouvrant ;
- Caméra de recul ;
- Aide au stationnement Av/Ar ;
- Sièges en cuir grainé perforé réglables électriquement ;
- Rétroviseurs extérieurs chauffants, rabattables électriquement avec lumière d'approche ;
- Assistance de maintien de file ;
- Détecteur de fatigue conducteur ;
- Régulateur et limiteur de vitesse.

Rendez-vous dès maintenant dans nos showrooms Smeia pour profiter de nos offres spéciales réouverture sur toute notre gamme de véhicules Land Rover !

Stock limité.

www.landrover-maroc.com

Smeia Importateur Exclusif
Casablanca – Smeia 0522 40 07 01

Tanger – Smeia Tanger
Agadir – Soutra

0539 39 94 30
0528 84 74 28

Rabat – Ryad Auto, Groupe Smeia
Marrakech – Smeia Marrakech

0537 71 62 00
0524 32 72 32